

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

AP21
N8
c. 3
Per.
NOSC

Acq. 1074

NOUVELLES

805.

~~872.4~~

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

NATIONAL LIBRARY
OCT 30 1969
BIBLIOTHEQUE NATIONALE

"Hâtons-nous de recueillir les délicieuses
œuvres de ce peuple avant qu'il les
ait oubliées."
CHARLES NODIER.

PARAIT LE 15 DE CHAQUE MOIS

JANVIER et FEVRIER

6ème Volume, 1ere et 2eme Livraisons

MONTREAL

IMPRIMERIE GENERALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER.

1887

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

SOMMAIRE

10. Sonnet	ERNEST MARCEAU
20. Anticosti ou l'Isle de l'Assomption	LOUIS-H. TACHÉ
30. Petit bouquet	CHS-A. GAUVREAU
40. Les chiens	BENJAMIN SULTZ
50. Le rire	CHS-A. GAUVREAU
60. Les petites dettes	WALTER CLECH
70. Four years ago	ARMAND RINFRET
80. Les châteaux du roi de Bavière	ALBERT BATAILLE
90. Antoinette de Mirecourt.	MADAME LÉPROHON

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Abonnement, payable d'avance	\$2.00
“ payable dans l'année	2.50

DIRECTEUR :

M. LOUIS TACHÉ, P. O. B. 1080,

OTTAWA.

GÉRANT :

M. EMMANUEL TASSÉ,

La Minerve, Montréal.

Les correspondances pour la rédaction devront être adressées au Directeur, et les remises de fonds au Gérant.

ACC.

1874

805.

977.4

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

“ Hâtons-nous de raconter les délicieuses
histoires du peuple avant qu’il les ait
oubliées.”

CHARLES NODIER.

SIXIÈME VOLUME



MONTRÉAL
TYPOGRAPHIE IMPRIMERIE GÉNÉRALE
1887

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

FONDÉ LE 1^{ER} JANVIER 1882, ET PUBLIÉ SOUS LA
DIRECTION DE

M. LOUIS-H. TACHÉ

Droits de reproduction réservés

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

SONNET

Été, chaleur, rayons, doux rêves envolés,
Aux jours mornes et froids vos charmes ont fait place ;
La rafale, en hurlant, dans l'air obscurci passe ;
Est-ce bien le soleil cet astre aux feux voilés ?

Murmures et parfums qui flottaient dans l'espace,
Nids qu'un bonheur paisible avait jadis peuplés,
Voix des ruisseaux, prés verts par les fleurs étoilés,
Novembre a tout flétri de son souffle de glace.

Mais tu peux faire rage, hiver, triste saison ;
Malgré toi, dans ton sein, toute une floraison
Sous l'œil de la beauté s'épanouit encore.

Le ciel peut s'assombrir et les climats changer,
Partout, toujours, l'amant trouvera l'oranger
Pour en orner le front de celle qu'il adore.

ERNEST MARCEAU.

Ottawa, novembre 1886.

ANTICOSTI

— OU L'ISLE DE L'ASSOMPTION. —

“ Je lui donnai les nuages pour vêtements
“ Et pour langes d'épais broillards.”
Le livre de Job. Cap. XXXVII.

PROLOGUE.

Il y a trois siècles et demi, sur une île inconnue, une scène touchante de simplicité et de grandeur s'accomplissait au nom de Dieu et de la France. Agenouillés sur le rivage, des hommes priaient, pendant qu'à quelques pas, sur une petite élévation, un prêtre offrait le Saint Sacrifice. Une large pierre était l'autel ; les assistants murmuraient une action de grâces au ciel : la mer chantait un hymne à l'Éternel.

Au large, bercé par la houle, un léger navire était à l'ancre. A son mât flottait fièrement le drapeau fleurdelisé, jadis emblème séculaire de la souveraineté de la France. Une barque attendait à la grève, qui devait ramener l'équipage à bord.

Ce navire était celui de Jacques-Cartier qui apportait à un pays né d'hier le progrès et la civilisation ; ces hommes étaient de hardis navigateurs, enfants de la plus grande nation qui fut jamais sous le ciel, et qui portaient sur les mers la gloire de son nom : ce prêtre était l'apôtre du Christ, l'homme du dévouement, de l'abnégation et de la charité, à la recherche de nouveaux peuples à évangéliser.

Le découvreur du Canada remontait pour la deuxième fois le cours du St-Laurent et prenait possession de terres nouvelles. On était au 15 août 1535, jour de la fête de l'Assomption, et l'île fut baptisée de ce nom sous lequel la désignent en général les navigateurs du XVII^e siècle. Plus tard, elle prit celui d'Anticosti, qu'elle a gardé depuis.



Quelques étymologistes attribuent à ce mot une origine espagnole, (antè, en face,—costa, la côte,) et prétendent qu'elle fut ainsi nommée par les Espagnols qui faisaient la pêche sur les côtes du Labrador : mais il est bien plus vraisemblable de croire que *Anticosti* est dérivé de *Natiscotec*, employé par Hakluyt, et qui se rapproche beaucoup de *Natuscouel*, mot sauvage signifiant : où l'on prend l'ours, d'après lequel les Montagnais désignaient Anticosti.

Etrange est cette île, jetée au cœur du golfe comme une sentinelle chargée d'indiquer leur route aux passants de la mer. Considérable par son étendue, belle de toute la sauvage beauté d'une nature vierge encore, mystérieuse par son isolement, sombre par ses naufrages, poétique par son histoire et ses légendes, *Anticosti* apparaît à la fois comme un lieu de désolation et comme une terre bénie.

Sur ces collines qui ondulent au-dessus des flots et qu'une épaisse forêt couvre d'un manteau de verdure, sur ces bords riants et ces élévations en pente douce, sur ces plaines couvertes de foins enivrants d'âpres senteurs, Dieu a jeté l'abandon et la stérilité. Le vent de la solitude y souffle depuis des siècles, et l'île est aujourd'hui presque aussi déserte qu'aux jours où les Normands, les Bretons et les Basques, ces indomptables aventuriers des anciens jours, fréquentaient les premiers les eaux du St-Laurent.

Seuls quelques pêcheurs et navigateurs s'y sont établis. Ils y vivent misérablement, et pourtant ils aiment cette terre, comme d'autres plus favorisés du soleil et de la fécondité de la végétation, aiment la leur. Chose étrange et sublime que Dieu aît placé dans tous les cœurs, à côté de l'amour de la famille, l'amour du sol, qui n'est autre que l'amour de la patrie.

Les marins que les vents et les tempêtes poussent sur *Anticosti* marchent à une mort à peu près certaine. Les côtes en sont bordées d'une ceinture presque infranchissable de récifs à

fleur d'eau sur lesquels les navires se brisent fatalement. Il n'y a pas un espace d'un demi-mille, qui n'ait été le théâtre de quelque naufrage, et chaque année ajoute considérablement aux sinistres annales du passé.

Il est pour Anticosti de rares jours de soleil, où la nature s'épanouit sous une haleine fécondante, où l'oiseau chante dans les bois, où la mer vient mourir au rivage et redit l'éternelle romance du flot apaisé. Il est des jours où cette île rayonne, comme l'Eldorado rêvé par les poètes : et pourtant, ce n'est là qu'un immense tombeau, généralement perdu dans les brouillards, où des naufragés de toutes les nations reposent en attendant l'heure de la Résurrection.

Plus souvent la tempête se déchaîne, plus souvent les brumes et les pluies l'enveloppent. Car presque chaque jour est l'anniversaire de quelque grand désastre. Le ciel alors se tend de noir ; de lourds nuages, poussés par le vent, courent à ras de terre ; les vagues, soulevées violemment, se heurtent avec des sanglots et vont se briser sur les grèves blanches d'écume, le tonnerre gronde, sourdement étouffé par la grande voix des flots ; les éclairs sillonnent l'air en tous sens. C'est le service funéraire, le libéra chanté par la mer à la mémoire des naufragés.

La mort, cette grande pourvoyeuse, qui garde si bien ses mystères et qui répand si vite l'oubli sur sa proie, qui ne se lasse jamais de frapper, semble affectionner tout particulièrement cette portion du globe. Isolée au sein des eaux, le plus souvent perdue dans les brouillards, amante de l'ouragan, Anticosti est le digne séjour des trépassés. Rarement des voix humaines viennent troubler le calme qui y règne, à moins que ce ne soit le chant de mort de nouvelles victimes qui plane au-dessus des vents, ou qui monte à travers le bruit des vagues déferlant sur le sable. Dans les nuits noires, alors que tout s'efface sous le ciel, les morts doivent se lever et parcourir la grève, rafraîchissant leurs os aux baisers de l'ora-

ge, évoquant du fond de la nuit le souvenir de leur agonie, et disant d'une voix sépulchrale et âpre les souffrances endurées à leurs derniers moments.

La tombe ne rend guère les secrets que Dieu lui confie ; aussi, à part les récits et les légendes qui sont parvenues jusqu'à nous, combien de scènes émouvantes nous ignorons, que de drames saisissants dont nous n'entendrons jamais parler ?

Pour moi qui m'étais attaché à ce coin de terre par la lecture de ses naufrages, par l'étrangeté de son site, par le cachet mystérieux qui entoure tout ce qui s'y rapporte, j'ai voulu connaître Anticosti.

J'ai remonté le cours des temps et demandé à l'histoire le rôle que cette île a joué dans le passé ;

J'ai parcouru les annales de mon pays à la recherche des légendes laissées par ceux qui nous ont précédés dans la vie ;

J'ai interrogé les personnes qui ont visité l'île, et celles qui ont chassé dans ses forêts ou pêché sur ses côtes ;

Dans mes voyages du bas du fleuve, pendant que nous filions hardiment sous le vent et aux heures d'étape, je me suis fait raconter par les marins les récits qui se rattachent à Anticosti ;

Et maintenant que j'ai pu recueillir assez de renseignements et de matériaux pour former une étude que je crois intéressante, je viens livrer au public cet humble fruit de mes labeurs, heureux s'il peut trouver quelque charme à la lecture de ces pages.

I.—HISTOIRE.

Anticosti fut découverte, le 15 août 1535 par Jacques-Cartier, lors de son second voyage au Canada.

La première mention qui en soit faite est dans le routier du pilote Jean Alphonse qui la décrit en ces termes :

“ L’Ile de l’Ascension * est une bonne île, et une terre plaine, sans aucunes montagnes, assise sur des rochers blancs et d’albâtre, toute couverte d’arbres jusqu’au bord de la mer. Et il s’y trouve de toutes espèces d’arbres que l’on trouve en France, et on y voit des bêtes sauvages comme ours, loup-cerviers, et porc-épics.”

Dans sa cosmographie, le célèbre Dr Peter Heylin dit que, vers 1660, l’île était habitée par une tribu de Sauvages dont la bonté et l’amitié se manifestaient envers tous les marins qui faisaient escale dans les baies d’Anticosti.

Le 16 mars 1680, Louis XIV concéda au sieur Louis Joliet la seigneurie de l’île en récompense de ses services et de la découverte du Mississipi et de l’Illinois. Joliet s’y établit et y bâtit sur la pointe ouest, un fort dont il est fait mention dans une mappe du St Laurent publiée dans l’histoire du Canada de La Hontan. Charlevoix dit que Joliet eût préféré la plus petite seigneurie de France à cet immense fief improductif.

S’il faut en croire La Hontan, Joliet aurait été fait prisonnier par la flotte du général Phipps en 1690, et plus tard échangé pour des officiers, prisonniers des Français.

Par proclamation royale en date du 7 octobre 1763, réglant les limites des terres du Canada, Anticosti, qui était jusque là partie de la Nouvelle-Ecosse, fut placée sous l’inspection du gouvernement de Terre-Neuve.

* Pendant un certain temps, on s’est servi, par erreur de ce nom, pour désigner l’île de l’Assomption.

L'acte impérial 14 Geo. 3. cap 83, de 1774, annexa l'île à la province de Québec. En 1791 le Canada fut divisé en deux provinces, et Anticosti devint partie du Bas-Canada. En 1809, l'île fut réannexée à Terre-Neuve, pour revenir au Bas-Canada en 1823.

Aujourd'hui, Anticosti fait partie de la province de Québec, et pour les fins judiciaires et autres relève du district de Chicoutimi. Un particulier, M. Stockwell de Québec, en a fait l'acquisition dernièrement et cherche à trouver sur le marché anglais des capitaux pour en faire faire l'exploitation. Il est douteux qu'il réussisse, tant à cause de la stérilité de cette île que des difficultés que présentent les communications pendant les mois d'hiver surtout.

II.—TOPOGRAPHIE.

Anticosti est située à trente-cinq milles de la côte nord, vis-à-vis Mingan, et divise le golfe en deux chenaux. Elle git entre le 49^o et le 50^o degré de latitude, et le 62^o et le 65^o degré de longitude ouest. Sa superficie contient 2,460,000 acres de terre, et l'île possède plus de 300 milles de côte. Elle atteint une longueur de quarante lieues, tandis que sa plus grande largeur ne dépasse pas quarante milles.

L'île est bordée d'une ceinture de récifs qui la rendent presque inaccessible. Ces récifs s'étendent à des distances de un, deux, et parfois trois milles dans la mer, et assèchent à marée basse. Ils sont formés de pierre à chaux argilleuse, dont l'île abonde, et couverts de gros cailloux polis par le lèchement continuel des vagues. Leur côté extérieur forme des précipices dont la hauteur varie de vingt à cent pieds; rarement ils s'inclinent en pente, ce qui fait que du large on ne peut constater leur proximité, car le sondage ne saurait prévenir les marins du danger. Les récifs suivent les courbes et les sinuosités de la côte. Depuis la pointe ouest, ils s'avancent dans la mer jusqu'au côté sud de la rivière Ste-Marie où l'eau profonde atteint le rivage.

Il n'y a guère que quelques petites baies où les chaloupes peuvent prendre terre, et les deux seuls endroits qui offrent un sûr abri contre tous les vents aux navires un peu considérables, sont la baie Gamache et la baie aux Renards, situées aux extrémités nord-est et sud-ouest de l'île. L'idée d'ouvrir un chemin droit entre ces deux baies a déjà été discutée, et la surface unie d'Anticosti, sur cette ligne, rend l'exécution de ce projet très possible.

Les cours d'eaux que l'on rencontre le long de la côte sont nombreux. Tous les 5 ou 6 milles il y a quelque petite rivière ou quelque grand ruisseau qui suffirait à créer d'excellents pouvoirs d'eau. Il y a même nombre de chûtes très avantageuses pour cela. Il y a sur l'île une foule d'étangs et de petits lacs, souvent en réalité des lagunes ou des bourbiers. La marée les atteint et l'eau de mer se mêle à l'eau douce qui s'y trouve.

La côte nord forme une succession de petites montagnes dont la hauteur varie de deux cents à cinq cents pieds, et dont les sommets sont séparés par des dépressions de terrain. Ces montagnes s'élèvent abruptes à partir du rivage, et atteignent leur point culminant à environ un mille et quart de la côte. A partir de là, elles diminuent peu à peu en descendant vers le sud, et bientôt ne présentent plus que des vallées et des collines dont les ondulations offrent un coup d'œil agréable et pittoresque.

Presque partout la côte nord est coupée à pic par des falaises au pied desquelles se brisent les houles du large. L'abord en est excessivement difficile, souvent impossible.

La partie sud de l'île est généralement basse. Le point le plus élevé est à l'embouchure de la rivière Jupiter, où les falaises atteignent quatre-vingt à cent pieds du côté est, et cent cinquante pieds du côté ouest. Ailleurs le sol ne domine la mer que d'une vingtaine ou d'une trentaine de pieds.

Depuis la pointe sud-ouest jusqu'à l'extrémité ouest de l'île

les collines sont plus élevées que dans l'est. Elles montent graduellement à partir du rivage sur une distance de un à trois milles, et elles ont une hauteur de cent cinquante à deux cent cinquante pieds. Il faut toutefois excepter des savannes et des plaines de cent à mille âres de superficie, que se partagent une stérilité sans nom et des foins sauvages de quatre à six pieds de hauteur. La monotonie du paysage est interrompue par des bosquets et une infinité d'étangs et de petits lacs où les canards, les outardes et autres oiseaux marins se tiennent par bandes innombrables.

Quatre phares, avec des postes de secours, ont été érigés sur Anticosti, et des indicateurs ont été placés çà et là pour guider les naufragés et les égarés vers les endroits habités. De sorte que les malheureux que le golfe jette à la côte, ne courent plus autant que dans le passé le risque de périr par la faim ou le froid.

Le phare de la Pointe-aux-Bruyères, situé à l'extrémité est de l'île, consiste en une tour ronde, en pierre à chaux grisâtre, extraite dans l'île ; elle a une élévation de 90 pieds. Une lumière blanche, fixe, y est installée à une hauteur de 110 pieds au-dessus du niveau de la mer, à marée haute, et peut être vue par un beau temps à 15 milles de distance. Ce phare contient un dépôt de provisions, et ses dépendances se composent d'une maison de refuge pour les naufragés, d'un magasin d'approvisionnements, d'une écurie, d'un hangar à l'huile, et de deux hangars servant de magasins, le tout en bois, peinturé en blanc.

Le phare de la pointe Sud-Ouest, de même forme et de même pierre, est élevé de 75 pieds. Il contient un appareil catoptrique, dont la lanterne, en métal à canon, contient un feu rotatif et blanc. Le dépôt de provisions et les dépendances sont les mêmes qu'au fort de la Pointe-aux-Bruyères.

Un autre phare, situé à la pointe Ouest, consiste en une tour ronde en pierre, avec façade en briques, de 109 pieds de

hauteur. Il possède un appareil dioptrique contenant cinq grandes lampes et produisant un feu fixe et blanc visible à 15 milles de distance. Durant les tempêtes de neige et les brumes, un canon d'alarme y est tiré toutes les heures.

Le quatrième phare, situé à la pointe Sud, ne date que de 1870. C'est une tour hexagone, peinte en blanc, s'élevant à 75 pieds au-dessus des hautes marées. Une lanterne en fer produit un feu à éclats de vingt en vingt minutes, visible à une distance de quatorze à dix-huit milles, de tous les côtés de la mer. Un puissant sifflet d'alarme sonne dix secondes dans chaque minute, ce qui donne 50 secondes d'intervalle, pendant les brumes et tempêtes. Il peut être entendu à quinze milles, et dans les tempêtes et contre le vent, jusqu'à huit milles de distance.

Ces deux derniers phares possèdent aussi un dépôt de provisions et des dépendances.

Les phares sont allumés entre le 1er avril et le 20 décembre de chaque année.

Les courants autour de l'île sont très changeants et incertains; ils sont la cause de bien des naufrages. Les marées ne s'élèvent que de 4 à 7 pieds de hauteur, excepté à l'époque des grandes mers, où elles atteignent des hauteurs considérables.

III.—POPULATION.

Lors du dernier recensement, il y avait sur Anticosti cent dix-sept familles, et cent dix-sept maisons qui étaient leurs demeures. Douze maisons abandonnées complétaient les constructions de l'île. Dans ces chiffres sont compris les phares et postes de secours, et les gardiens qui les habitent. La population, qui forme un total de 676 personnes, hommes, femmes et enfants, se compose de marins et de pêcheurs. Dieu, qui place toujours la joie à côté de la douleur, le soleil après l'orage, a sûrement donné aux habitants des froides régions

du nord des compensations à ce qui leur manque. La solitude, l'indépendance, l'espace, la chasse et la pêche, les drames de la mer, les échos des pays plus civilisés apportent tour à tour leurs distractions et leurs charmes à ces familles qui, habituées à se contenter de peu, savent mieux apprécier les consolations et les plaisirs que la Providence leur envoie.

IV.—HISTOIRE NATURELLE.

Parmi les animaux sauvages qu'on trouve sur l'île, les ours sont les plus renommés, car c'est d'eux qu'Anticosti prend son nom. On leur fait une chasse sans merci, ce qui en diminue peu à peu le nombre et fait entrevoir l'époque prochaine où ils auront à peu près disparu de cette terre sur laquelle ils ont longtemps régné souverainement, dans une paix qui n'était troublée que par les guerres qu'ils se faisaient entre eux.

L'ours d'Anticosti est noir généralement, sauf quelques exceptions où sa couleur tire sur le jaune chocolat. Son pelage est lisse, long et brillant. Sa taille a une moyenne de quatre pieds et demi, bien qu'il s'en trouve de beaucoup plus grands. Il se nourrit de fruits, de glands et de racines ; comme il nage très bien, il lui arrive à ses heures de faire la pêche et de manger le poisson qui lui est un mets très frugal.

L'ours vit seul dans les bois, fuit les bandes, et recherche les endroits où la forêt est la plus épaisse. Les cavités formées par le temps dans le tronc des arbres lui servent de domicile. Malgré sa nature prosaïque, il ne dédaigne pas de s'élever, en grimpant dans les arbres, jusqu'à une hauteur de 20 à 30 pieds.

Chaque printemps les ours de l'île se réunissent en grand nombre sur les grèves de la côte nord pour s'accoupler. Pendant plusieurs jours,—c'est la saison des amours, mais les ours ne sont obligés de faire comme personne,—ils se battent souvent entre eux jusqu'à mort et se disputent les champs de

bataille. Pendant ce temps, ils remplissent l'air de leurs cris dont le bruit, repercuté par les échos des bois, forme un concert dont peuvent jouir les marins jusqu'à une distance de six à huit milles au large.

Les banquises qui descendent des mers septentrionales portent quelquefois l'ours blanc, le féroce et vorace habitant des glaces éternelles du pôle boréal. Ce lointain visiteur a rarement été trouvé sur Anticosti, mais quelques chasseurs racontent avoir eu la bonne fortune de le rencontrer sur leur chemin.

Richardson, dans un rapport d'exploration géologique, rapporte avoir vu plusieurs ours noirs. Un jour au pied d'une falaise, près de la baie de l'Observation, il en prit un pour une souche, mais il découvrit vite son erreur. L'ours était occupé à dévorer le corps d'un loup marin ; rien ne put le déranger, ni les cris de Richardson, ni ses gestes pour attirer son attention. Quand son repas fut fini, l'impassible animal monta lestement la côte, pourtant très escarpée, et disparut sur le sommet, à environ cent pieds au-dessus de la mer.

La légende veut qu'il y ait eu sur Anticosti des bœufs, venus là à la suite de quelque naufrage et passés à l'état sauvage après un certain temps. On m'a raconté que, pendant l'hiver, ces animaux vivaient par bandes au fond des forêts, se nourrissant de branches et de racines. Dès les premiers dégels, au printemps, ils descendaient vers la côte sud et s'en allaient paître dans les vastes plaines où poussent les foins sauvages. Rien de beau comme le spectacle que présentaient ces grands animaux blancs et roux, parcourant au galop les collines et les vallées qui séparent les montagnes du nord et les grèves du sud. Le trajet se faisait en quatre à cinq heures, et comme ils étaient affaiblis par les longues privations de l'hiver, quelques-uns tombaient d'épuisement. Les autres s'arrêtaient pour les flairer et reprenaient leur course vertigineuse jusqu'à ce qu'ils eussent atteint leur but.

Ces récits, très fantaisistes, je crois, n'en prêtent pas moins une poésie étrange à ces lieux que beaucoup de touristes visitent de nos jours.

Le renard rouge, le renard noir, la loutre, le renard argenté et la marte fournissent chaque année une chasse abondante ; leurs pelleteries sont troquées pour des provisions de chasse et de bouche.

Les rivages d'Anticosti sont fréquentés par les phoques et les veaux marins qui viennent, avec les glaces du nord, dans cette partie du golfe. Ceux qui les tuent en tirent un excellent profit ; il n'y a guère que les Sauvages de Mingan qui leur fassent la chasse. Ils les trouvent dans les baies et dans les endroits abrités, autour de l'île, et les tuent par milliers.

Richardson raconte qu'il lui est arrivé souvent de trouver, endormis sur le sable, des veaux marins que ses hommes tiraient au fusil ou assommaient à coup de massue ou de marteau.

La baleine et la morue existent en assez grand nombre dans ces parages. Le hareng, le saumon, l'anguille et la truite abondent dans les rivières de l'île où l'on ne s'occupe guère de les pêcher.

On trouve sur Anticosti un grand nombre d'oiseaux marins, entre autres l'outarde, l'oie sauvage, les canards noir et gris, la sarcelle, la poule d'eau. Ils y viennent avec le printemps, et, à l'automne, vont chercher vers le midi des lieux plus propices à leurs amours. C'est un fait reconnu par les naturalistes que les saisons influent beaucoup sur les organes des oiseaux et que le besoin de féconder, autant que la recherche d'une nourriture plus facile à trouver, est la cause de leurs migrations.

Anticosti contient des minerais dont on pourrait tirer parti, n'étaient-ce les difficultés d'exploitation et de transport. Les calcaires granulaires blanc jaunâtre s'y trouvent en abondance et peuvent fournir de grands blocs pour construction. On en

a déjà employé, pour la construction des phares à la pointe Sud-Ouest et à la Pointe-aux-Bruyères. On rencontre dans l'île des argiles gris-bleuâtre, dont se composent des falaises de soixante à soixante-dix pieds de hauteur ; ces argiles sont souvent calcaires et contiennent de nombreux cailloux.

La marne existe en grande abondance dans beaucoup de lacs et étangs auxquels elle fournit un lit d'un pied d'épaisseur. Quelquefois, à l'embouchure des rivières, elle s'étend assez loin dans la mer, entraînée qu'elle est par les courants.

La tourbe se trouve sur Anticosti en plus grande quantité que partout ailleurs en Canada. Elle est d'excellente qualité et couvre des plaines de plus de cent cinquante milles de superficie ; ses couches ont une épaisseur qui varie de trois à dix pieds.

On prétend que l'île contient aussi d'excellentes carrières de marbre de grande valeur.

Le pin, l'épinette rouge, le hêtre et le bouleau existent dans les forêts de l'île. Les arbustes les plus communs sont le thé du Labrador, qui répand une odeur aromatique lorsque l'on brise ses feuilles veloutées ; un bouleau nain, à feuilles rondes ; la petite épinette noire qui se traîne sur les rochers et dont les feuilles infusées dans l'eau chaude, fournissent un breuvage préféré au thé par les habitants de l'île. On en fait aussi une bière meilleure que la bière d'épinette grise.

Les fruits poussent en abondance, entre autres les bleuets, les atocas de deux espèces, les mures rouges qui portent des fleurs cramoisies, les baies, et surtout la mure jaune, appelée *chicoté* par les Sauvages et les Français, et *bake apple* par les anglais. Il y a encore les groseilles rouges et violettes, les petites poires, et les framboises, mais en très petite quantité. (1)

(1) Nous empruntons ces détails à l'abbé Ferland.

V.—LES CHAMPS DE LA MORT.

Et comme je voyais bien des croix sans couronne,
 Bien des fosses dont l'herbe était haute, où personne
 Pour prier ne venait,
 Une pitié me prit, une pitié profonde
 De ces pauvres tombeaux délaissés, dont au monde
 Nul ne se souvenait.

Faisons une courte visite aux endroits spécialement consacrés à la mort.

Tout près du phare de la Pointe-Ouest, est un humble cimetière, que l'on reconnaît plutôt à l'élevation des tertres qu'aux monuments funéraires qui y sont érigés. A peine quelques modestes croix et cinq à six planches et pierres tombales indiquent-elles l'endroit où, plus fortunés que d'autres, reposent les morts auxquels une main amie a accordé un dernier souvenir.

Sur une de ces planches, on lit ces mots, gravés avec la pointe d'un couteau :

BLANCHE BÉLIVEAU
 10 ans : 1866.



C'est une pauvre enfant qu'une mort terrible a surprise au milieu de son sommeil. Elle s'était lassée à courir la forêt, pendant que son père travaillait à quelque distance, et s'était couchée au pied d'un arbre, sur un lit de mousse et de sapin. Le chant des oiseaux l'avait endormie et elle s'éveilla au milieu des flammes. Le bûcheron avait mis le feu à l'endroit où dormait, sans qu'il s'en doutât, son unique enfant, et ce ne fut que le lendemain, qu'il constata sa mort, en retrouvant parmi les cendres les os calcinés de la victime.

A côté de la petite Blanche, est enterrée une mère avec ses deux enfants. Pour épitaphe, on lit sur la pierre :

ALICE WRIGHT
 Septembre : 22 ans : 1865.

Un naufrage l'avait jetée là. J'ai lu quelque part qu'elle était l'épouse d'un capitaine de navire qui n'échappa à la mort que pour recueillir les cadavres des siens, rejetés par l'océan, suprême ironie du destin. Le marin plaça lui-même la pierre sur la fosse qu'il avait creusée et remplie de ses mains : dernier devoir rendu à ses enfants, à celle qui avait été trois ans l'ange de son foyer.

Depuis, personne ne vient entretenir cette tombe.

En retraçant ces choses, les vers que Lamartine écrivait sur la tombe d'une inconnue, au souvenir de Graziella, me reviennent à la mémoire.

Elle a dormi vingt ans dans sa couche d'argile
Et rien ne pleure plus sur son dernier asile !
Et le rapide oublié, second linceul des morts,
Couvre seul maintenant de son ombre ces bords.

Un arbuste épineux à la pâle verdure
Est le seul monument que lui fit la nature.
Battu des vents de mer, du soleil calciné,
Comme regret funèbre au cœur enraciné,
Il vit dans le rocher sans lui donner d'ombrage

Une fleur au printemps, comme un flocon de neige,
Y flotte un jour ou deux ; mais le vent qui l'assiège
L'effeuille avant qu'elle ait répandu son odeur,
Comme la vie avant qu'elle ait charmé de cœur.
En ces lieux désolés, nul ne songe et ne prie !...
Un oiseau de tendresse et de mélancolie
Se pose pour chanter sur le rameau qui plie.
Dis-moi, fleur que la vie a fait sitôt flétrir
N'est-il pas une terre où tout doit reflourir ? . . .

Sur une croix de bois peint, un mot, à demi effacé par le temps, attire le regard :

A.DIEU

Et c'est tout. Celui qui l'écrivit a gardé le secret renfermé dans ces cinq lettres. Il est des douleurs que l'on croirait profaner en les livrant à la pitié des passants. C'en était une sans doute : elle appartient à la tombe.

Non loin du cimetière, un bosquet, rempli de chant d'oiseaux et de bruits d'ailes, interrompt la monotonie de la plaine. Dans les ramures, le vent berce les nids. C'est la vie à côté de la mort, la joie à côté des pleurs, l'espérance à deux pas du tombeau.

* * *

En arrière du phare de la Pointe Sud-Ouest, sur un plateau couvert de foins sauvages, parsemé de fosses dont la terre nourrit quelques fleurs des champs, un marbre élégant fixe l'attention des visiteurs : il porte l'inscription suivante :

Erigé
à la mémoire de
EDOUARD POPE
décédé le
2 juillet 1871, à l'âge de 82 ans,
et de
Grâce, son épouse,
décédée le
10 juillet 1873, à l'âge de 80 ans.

—
Ils restent unis dans la mort.—11 Sam., 1-25

La famille Pope est en charge du phare depuis nombre d'années. Ce sont de braves Ecossais qui ont réussi à acquérir une jolie fortune par la culture des légumes et la traite des pelleteries.

Là, tout près de leur tombeau de famille, sont couchés vingt-et-un naufragés de l'équipage d'un navire anglais, le "*George Channing*," jeté à la côte en 1830. Une seule fosse contient neuf cadavres.

A quelques pas se dresse une planche, avec ces lignes :

A		
la mémoire de		
DAVID CORMACK		GEORGE MILLER
décédés le		
22 décembre		23 décembre
à l'âge de		
25 ans,		51 ans,
Après avoir fait naufrage sur		
" L'Ottawa " : Londres,		
le 2 décembre 1835.		

—

Erigé par les survivants de l'équipage.

Tout au fond du cimetière, j'aperçois deux croix semblables, faites de branches d'arbres, plantées sur le même tertre. Une femme les y a placées à la mémoire de ses deux enfants. Un seul y dort cependant : ils n'ont pas partagé leur couche funéraire, comme ils avaient partagé le même berceau. La mère, ne voulant pas être consolée, et cherchant dans le souvenir un aliment à sa douleur, les a réunis dans sa pensée en leur donnant à chacun un monument au même lieu.

L'absente est une petite fille de cinq ans. Un jour qu'elle jouait à la côte, le vent emporta au large l'embarcation où elle se trouvait. La tempête arriva, qui rendit toutes recherches impossibles. L'enfant fut-elle engloutie par les flots, ou poussée à la rive sud où des pêcheurs l'auraient pu recueillir ? A-t-elle péri de faim et de soif, ou fut-elle emportée à bord de quelque navire d'où on l'aurait aperçue en mer ? Nul n'a jamais pénétré ce mystère, nul le ne dira jamais.

Il y a encore des planches funéraires et des croix qui ne portent aucune inscription. Elles disent seulement qu'une dernière marque d'amour, de reconnaissance ou de pitié a été accordée à ceux qui dorment en ces endroits.

A quelques milles à l'ouest du cap Cormoran en suivant la côte, il est encore un lieu du dernier repos. Celui-ci n'a pas été fait par la main de l'homme : la nature l'a formé. C'est un tout petit coin de terre, situé dans un angle que fait le rocher, et le rivage en termine l'étendue. Le sol est de sable et de cailloux ; pas un arbre n'y pousse ; pas un monticule ne détruit l'uniformité de sa surface.

Pourtant bien des morts dorment là. L'Océan les y a mis, et ses vagues les ont recouverts en remuant les sables. Les oiseaux de mer s'y donnent rendez-vous, et vont s'abreuver dans les anfractuosités du rocher, qui leur garde un peu d'eau du ciel.

Aux jours de grands vents, les flots baignent la côte et déferlent jusqu'à la falaise. Les récifs en cet endroit sont plus traîtres et plus nombreux qu'ailleurs. Durant les trois dernières années, onze naufrages y ont été enregistrés. Le golfe et la grève se sont partagés les débris.

Peu de personne connaissent ces lieux. Ils ne sont accessibles que du côté de la mer : et les cadavres qui leur sont confiés seraient bientôt la proie des goëlands ou des corbeaux, si Dieu ne leur avait à la fois donné, leur tombeau et leur linceul.

*
* * *

En faisant cette visite des tombeaux, on éprouve cette pitié de Théophile Gauthier, dans la *Comédie de la mort* :

Et comme je voyais bien des croix sans couronne,
Bien des fosses dont l'herbe était haute, ou personne
Pour prier ne venait,
Une pitié me prit, une pitié profonde
De ces pauvres tombeaux délaissés, dont au monde
Nul ne se souvenait.

Pour moi, je ne puis contempler ce spectacle sans me sentir

profondément ému. Ma pensée se reporte avec mélancolie sur ces pauvres travailleurs de la mer qui donnent toutes les énergies de leur vie et les affections de leur cœur à l'ingrate carrière du marin. Je les vois, à travers les tempêtes, les froids, les intempéries des saisons, le jour et la nuit, luttant avec courage, n'oubliant la souffrance que pour se défendre contre la mort, résistant à la mort, toujours béante devant eux, par une étrange fascination pour cette rude existence. Je songe à tous ceux d'entre eux qui sont partis de leurs maisons avec l'espoir du retour et qui ne revinrent jamais.

Ah ! combien de marins, combien de capitaines,
Qui sont partis joyeux pour des courses lointaines,
Dans ce morne horizon se sont ensevelis.
Combien ont disparu, dure et triste fortune,
Dans une mer sans fond, par une nuit sans lune,
Sous l'aveugle océan à jamais enfouis.

Combien de patrons morts avec leur équipage !
L'ouragan de la vie a pris toutes les pages,
Et d'un souffle, il a tout dispersé sous les flots !
Nul ne saura jamais leur fin dans l'abîme plongés :
Chaque vague en passant d'un butin s'est chargée,
L'une a saisi l'esquif, l'autre les matelots.

LOUIS-H. TACHÉ.

(à continuer)

PETIT BOUQUET

Tu m'arrives tout parfumé
D'un autre ciel que je vénère.
Ami, qui t'a donc exhumé
De l'oubli, sombre cimetière ?

Mais non, l'oubli n'a pas sur toi
Jeté déjà son triste voile ;
Non, puisque tu reviens vers moi,
Me souriant comme une étoile.....

Tu me reviens dans un baiser
Dire tout bas : "Soyez fidèle"!
Et sitôt tu veux me laisser
Pour t'envoler, là-bas, près d'elle ?

Je ne veux pas te retenir,
Petit messenger d'allégresse ;
Va, porte-lui mon souvenir,
Dis-lui bien toute ma tendresse !...

Si tu n'allais pas revenir
Toi qui viens m'apporter la joie !!
Mais non, tu ne saurais mentir
A l'amour chaste qui t'envoie.

CHS.-À. GAUVREAU.

LES CHIENS

L'article qui a paru dans les SOIRÉES du mois de décembre dernier, m'a attiré nombre de billets qui ne sont pas tous doux. Plusieurs hommes prennent la défense des chiens et ces animaux eux-mêmes entendent assez l'art de se défendre la plume à la patte, comme on pourra en juger par ce qui suit.

Le chien de l'honorable sénateur Lacoste parle le premier :

L'égislateur, tel est mon maître.
A vocat, et de plus savant.
C'est lui qui me fait comparaître
Où vous écrivez si souvent.
Sachez qu'un chien payant la taxe
T ranche un procès d'un coup de dent,
E t rengâinez votre syntaxe !

L'honorable Elzéar Gérin, conseiller législatif, vante toujours son chien *Carresse*. Ce dernier s'exprime en vers comme pas un. En voici la preuve :

Comprenez-vous bien, monsieur Sulte,
A vec quel chagrin je vous lis !
R rien en moi, quand je me consulte,
R rien ne parle de mes délits.
E t pourtant nous sommes amis.
S e peut-il qu'un pouvoir occulte
S 'empare enfin de vos esprits
E t condamne mes longs poils gris !

G érin, mon maître vous admire.
E lzéar est son petit nom.
R entrez vos griffes. La satire
I rrite ce vieux compagnon :
N e nous poussez pas à médire !

es menaces, on en vient aux coups. Je commençais à

trembler lorsque la poste m'a remis les lignes suivantes, qui sont du molosse de mon beau-frère, E.-H. Parent :

Si vous n'avez rien à me dire
Un chien ne peut vous contredire.
Lancez vos dards au bon endroit.
Fouchez ! vous en avez le droit.
Et personne n'en peut médire.

Mais *Scapin*, le griffon de ma belle-mère ne se montre pas aussi conciliant. Voyez plutôt ce qu'il pense de la question. Il parle en vers héroïques, l'animal !

Salut, vil prosateur, adversaire des chiens !
Cingle les fils des loups. Nous valons tous les tiens.
Vagis avec prudence et que le ciel te garde ?
Penses-t nous traiter en maître et dominer ?
Illusion, mon cher. Il faut tout nous donner :
Ne me méprise pas—je suis un chien de garde.

Perplexe comme on doit l'être en recevant de semblables avis, je décachetai une autre missive. Elle était signée "*Gaspé, le favori de madame Edmond Gélinas.*" Cet excellent barbet me remerciait, en prose, de lui avoir adressé mon étude sur le golfe Saint-Laurent. Je m'empressai de lui répondre dans les termes suivants :

Garde-toi bien de lire un article féroce
A ta race adressé par moi, l'homme anti-chien.
Sans respects pour vos crocs, il vous berne et vous rosse,
Pardonne-moi d'avoir employé ce moyen
Et de te malmener, toi bon, comme un vaurien.

Gaspé, touché au plus sensible, accorde sa lyre et me dit :

Monsieur, votre bonté m'émeut jusques aux larmes,
En vain je lutterais contre mon propre cœur.
Rougissant de mes torts, je dépose les armes.
Car si pour quelques chiens, la vengeance a des charmes
Il n'en est pas ainsi de votre serviteur,

Comme c'est touchant ! Aussi j'éclatai en acrostiche :

Q hantons la paix qui nous rattache.
 H onneur à Gaspé, chien sans tache !
 L i circule un joyeux frisson
 E ntre ses poils et ma moustache.
 Z ous nous embrassons sans façon.

Un anglais de mes amis, M. P. B. Douglass arriva sur ces entrefaites portant un vieux livre dans lequel il me fit lire les lignes suivantes :

And there's another beast I say,
 A Dog we call't by name ;
 If any person come to your town,
 He watcheth well the same.

A Dog it is a fearful beast,
 As ever you did see ;
 And there is not a farmer round about
 That should want his company.

For he lieth at the door all night,
 And never minds the cold ;
 If any person comes to your door.
 He then grows very bold.

He goes to them with all his speed,
 And takes them by the neck ;
 And if they offer to go from him,
 He gives them a fearful shake.

Of them t'is pity there are so few
 Of them, I really say ;
 But every one that does one keep
 Six shillings for him must pay.

With the Dog I shall have done,
 And turn to another place ;
 But he that comes in a Dog's grips,
 He is in a very bad case.

Je remerciai mon ami d'avoir découvert ces strophes qui démontrent clairement que les plaintes contre les chiens ne datent pas de notre siècle. Nous sympathisons avec l'auteur inconnu de ces rimes honnêtes.

Mais voilà que le lendemain, le capitaine Gourdeau m'apporta un message de la part de son bouledogue. J'en frémis d'horreur rien que d'y penser :

G arantissez-vous des morsures.
 O n doit respecter le plus fort.
 U n homme attaque dans son tort ;
 R endons mesures pour mesures.
 D es chats, des hommes, des oiseaux
 F ranglons l'espèce incommode.
 V ai-je jamais changé la mode ?
 U n dieu vit pour les animaux.

Pas tendre le bouledogue ! Gourdeau rit et frise sa moustache.

Deux jours plus tard, je me présente chez De Celles et qu'est-ce que je vois dans la bibliothèque ! Un grand chien qui écrit. Collectionnons son acrostiche :

D 'un levrier qui te connaît
 F epagne la délicatesse.
 C ent fois j'ai visé ton mollet
 E t j'ai cédé pour ma maîtresse.
 L 'article dont tu t'es vanté
 L ance contre nous des blasphèmes.
 E n froissant notre liberté
 M onge à la haine que tu sèmes.

En lisant les épreuves de mon article du mois de décembre, le petit *Cocker*, chien favori de M. Louis Taché, directeur des NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES, a improvisé des vers qui trouvent naturellement leur place ici :

C'en est fait, vous voulez nous abreuver de prose,
 Ostrager notre nom qui de vieux temps s'impose,
 Oublier notre crédit par de mauvais moyens !
 CKilométriquement, vous battez tous les chiens,
 ER vous en direz tant qu'un beau jour les chrétiens
 Rimeront contre vous comme de vrais païens.

Alfred Garneau n'a pas de bêtes. Son sourire moqueur m'atteint tout de même. Il se croit justifiable de mordre en vers :

G rand pourfendeur, Dieu vous bénisse !
 A vant longtemps, faut qu'ça finisse.
 R ival des chiens, frappez d'estoc.
 N 'épargnez ni museau ni croc.
 E t l'humanité, qui s'enrage,
 A ura pour vous, dans son vieil âge,
 U n monument fait d'un seul bloc !

Au sortir de cette lecture, j'étais songeur. Je me dis : on se ligue : visiblement il y a complot : mon chien est mort, selon le terme vulgaire. Le *carlin* du docteur Prévost n'a pas tardé à venir aux preuves :

P revost est un fier maître d'armes.
 R imez sur tous vos couplets.
 E ffrayez-vous par des soufflets
 V ous serez puni par des larmes !
 O n vous prendra dans les mollets
 S oit un rôti, soit des grillades :
 F enez : cessez vos algarades !

Et voilà où j'en suis pour avoir publié un article humoristique. C'est à mon tour à faire des vers :

Q u'on nous permette enfin de nous donner la paix.
 U n pacte mes amis : respectez nos mollets
 A ce compte, je puis vous promettre pitance
 D eux ou trois fois par jour, et grande patience.
 R ien n'agace les nerfs comme vos aboyements :
 U n peu moins de tapage à toute heure et moments

Pour tout dire en un mot : restez à votre place :
 Entre chien vous suffit, mais que le loup s'efface.
 De mordre et de gronder vous n'avez pas le droit
 Eloignez-vous d'abord, trottez et filez droit,
 Sans quoi vous armerez contre vous notre race.

En sa qualité de poète, P. J. U. Baudry possède un épagneul qui fait des vers à perfection, et qui a des mœurs :

Benjamin ! convive admirable,
 Aurais-tu, par-dessous la table,
 Un petit coin pour un proscrit ?
 Dis-moi, que faut-il pour te plaire :
 Rouler les miens ; baiser la terre !
 Il y paraît dans tes écrits.

Ces lignes accompagnaient une pétition signée par une vingtaine de chiens dont les noms occuperaient ici trop d'espace :

Peut-on vous dire un mot, sans trop vous offenser ?
 Entre chiens nous causons de vos cris dans la presse.
 Tel qui se sait coupable a bien pu s'effrayer.
 Il reste plus d'un chien qui mérite caresse.
 Tous les mauvais sujets chez l'homme ou l'animal
 Irritent nos instincts plus que l'on ne veut croire.
 Oubliez moins les bons. Quant à ceux qui font mal
 Ne les épargnez pas, nous chanterons victoire.

Ceci prenait une tournure sentimentale. Le roquet de mon beau-frère, le docteur de Bonald m'a un peu dérangé. Écoutez ce philosophe :

Bien élevé, chien doucereux,
 On m'accorde le droit de vivre.
 N'attaquant jamais les peureux,
 A mes bons instincts je me livre.
 Laissez-vous donc, homme nerveux,
 De vouloir toujours nous poursuivre.

Que l'existence est amère ! mon article du mois de décembre a causé la mort du magnifique *pointer* du colonel C. Eug. Panet. Le pauvre DICK n'a pu résister à cette lecture navrante. Et moi qui l'aimais tant—car je ne l'ai jamais pris pour un chien. Faisons au moins son épitaphe :

Dix ans, je l'ai vu, tous les jours,
 T ingambe et rempli de tendresse.
 Ça ne pouvait durer toujours :
 K amarade, on meurt de vieillesse.

P our qu'un souvenir joyeux
 A ttache à sa trop courte vie,
 N ommons Dick, ce chasseur fameux !
 E ncadrons sa photographie :
 T ous les bons chiens seront heureux.

BENJAMIN SULTE.

Ottawa, janvier 1887.

LE RIRE

—A UNE ENFANT—

Enfant, quand tu verras le rêve
—Le rêve que l'on porte en soi—
S'envoler sous les coups, sans trêve,
D'un être sans cœur et sans foi ;

Quand tu verras la triste envie,
Qui s'attache aux flancs des humains,
Souffler le poison sur ta vie,
Assombrissant tes lendemains ;

Quand tu verras—fatale angoisse—
Ton cœur morcelé par lambeau,
Ce cœur que l'on torture et froisse
Et qui gémit jusqu'au tombeau ;

Et quand des voluptés amères
Les voix te reviendront troubler,
Ces voix qui vont criant : “ Chimères ! ”
Et n'ont que malheurs à souffler ;

Ris donc ! c'est la pudeur des âmes.
Rire, c'est voiler nos douleurs.
Le rire orne le front des femmes,
Et cache le secret des cœurs.

CHS-A. GAUVREAU.

Isle-Verte, 1886.

LES PETITES DETTES

Le directeur des *Nouvelles Soirées Canadiennes*, est venu à moi tantôt et m'a dit : " Mon cher Walter, il me manque quatre ou cinq pages pour compléter la livraison du mois de janvier de mon journal : veux-tu te charger de les remplir ? " " Je veux bien, lui ai-je répondu ; surtout comme cela, à titre de bouche-trou, ça me serait agréable. " " Va pour *bouche-trou* et écris-moi cela pour demain, " me répliqua-t-il en soulignant le tout d'un bon sourire.

Je me suis donc assis à ma table de travail, et après m'être demandé : " Que diable écrirais-je bien par un froid pareil ? " et après avoir appelé à mon secours toutes les muses des arts libéraux, l'un après l'autre : *Clio* de l'histoire, *Calliope* de l'épopée, *Melpomène* de la tragédie, *Thalie* de la comédie, *Polymnie* de la poésie lyrique, *Erato* de l'élegie, *Euterpe* de la musique, *Terpsichore* de la danse et *Uranie* de l'astronomie, et que ces fières déesses, malgré mes bons appels, faisant la sourde-oreille, j'allais de désespoir refermer mon encrier, quand voilà que l'inspiration me vint soudain d'une autre source.

On montait quatre à quatre les degrés de l'escalier qui conduit à mon joli réduit. " *Hullo !* murmurais-je, en voilà un qui est pressé. " Et tout aussitôt, mon ami Ernest montra sa figure intelligente dans l'entre-bâillement de la porte et m'ayant demandé : " puis-je entrer, est-ce que je te dérange ? " entra sans attendre la réponse ; puis, après s'être jeté sur une chaise qui gémit de douleur, il s'écria tout essoufflé :

—Je t'ai cherché toute la journée pour te le dire, tant j'étais content.

—Eh bien ! eh bien, lui répondis-je, qu'est-ce qui te prend ? qu'est-ce qui t'arrive ?

—Je l'ai payée, hier soir, la petite misérable, continua-t-il et il rayonnait ; toute payée, la coquine, et j'en suis heureux, j'en deviens fou de joie. Tiens ! laisse-moi te presser la main ; bien ! et maintenant, à moi toutes les rues d'Ottawa, à moi l'avenir, à moi le monde... Je suis riche, je suis millionnaire, . . hi, hi, hi . . ha, ha, ha ! . . .

J'ouvrais de grands yeux.

—Mais enfin, dis-je à mon ami, qui as-tu payée, qu'est-ce que tu as payé ?

—La dernière de mes petites dettes, me dit-il en se levant ; bonsoir ! je suis tellement content que je ne puis tenir en place et il me faut de l'air. Ne te dérange pas, je trouverai bien la porte de dehors.

Et quatre à quatre, comme il les avait montés, il descendit les degrés de l'escalier, au risque de se rompre le cou.

Lecteurs, cet original venait sans s'en douter de me donner un sujet de chronique.

Petites dettes, à nous deux !

* *
*
*

Comment ça commence ? comment on s'endette comme cela, tout doux : on ne sait trop.

Un jeune homme est étudiant : il est pauvre, cela va de soi.

Il est fier, cela va encore de soi. Une fièvre d'activité, fouettée par un sang brûlant, le pousse en avant ; mais l'argent, ce grand moteur de tout ce qui se fait de bien et tout ce qui se fait de mal, lui manque.

Sa mère lui envoie bien de temps à autre quelques petites pièces blanches, honnêtement dérobées au brave père qui est pauvre ; de ci, de là, par ci, par là, il réussit à attraper un dollar au passage ; mais qu'est-ce cela, qu'est-ce *ce peu*.

pour assouvir *ce trop* qu'il désire. Et pourtant, il lui faut paraître, se montrer, jouir. Et comme, à dix-huit ans, on ne doute de rien,—surtout si l'on a du sang français dans les veines :—comme à cet âge on se croit homme de génie et destiné à remplir le monde, l'imprudent enfant escompte l'avenir.

Il montre sa belle figure honnête un peu partout, chez ceux qui vendent et qui prêtent de confiance. On lui vend, on lui prête. Pour cinq dollars ici, pour dix dollars là ; cinq dollars de celui-ci, dix dollars de celui-là, il achète et il emprunte.

Il fait. . . des petites dettes.

* * *

Et comme la soif augmente en buvant, comme le plaisir attire le plaisir, il se laisse prendre tout-à-fait à cet engrenage des roues du diable : et il trouve, mon Dieu ! il trouve avec ces roues des jouissances malsaines qui éteignent dès son aurore l'avenir le plus brillant.

Mais un matin, notre Ernest se réveille, sort de ce rêve que hantaient les soubresauts du remords. Qui sait ? Une prière pour lui à Dieu était sans doute sortie plus empressée, plus chaude du cœur de la bonne vieille mère, et genouillée là-bas, et avait été exaucée.

Rassasié, presque dégouté de cette vie factice, le voilà en face de la vie sévère, de la vie réelle ; en face du devoir. C'est le travail, le vrai ; le travail honnête qui le soir endort votre corps lassé en vous berçant de la douce pensée d'une journée bien remplie, du devoir accompli.

Mais il y a ces malheureuses petites dettes : voilà la punition qui commence, Ça ne se paye plus ! C'est deux cents dollars que vous devez, autant ; oh ! je suis bon garçon, je veux bien ne vous supposer que deux cents dollars de passif. Deux cents dollars de petites dettes à une moyenne de cinq dollars par dette, cela vous met quarante créanciers sur le

dos ; vous voilà assez chargé comme cela. Quarante petits créanciers, soit vingt visites et vingt lettres empressées par mois, souvent deux fois le mois ; un martyr, quoi ! Quarante personnes qui individuellement ne peuvent comprendre pourquoi vous ne les payez pas : “ une si petite somme, se disent-ils tous ; pourquoi ne me paye-t-il pas, maintenant que le voilà rangé et qu’il fait de l’argent ? ”

Ah ! oui, vous faites votre possible pourtant ; voyez plutôt : le mois dernier, toutes vos dépenses nécessaires réglées, il vous restait bien dix dollars en caisse. Vous vous étiez dit tout joyeux : “ avec cette somme, je vais me débarrasser de deux satanées petites dettes.” Mais malheureusement, c’est un billet de dix dollars que vous avez : il faut bien le faire changer ce billet. Pour cela,—l’habitude aidant—, vous dirigez vos pas chez Victor qui tient un restaurant tout près : et chez Victor, comme un fait exprès, vous rencontrez deux amis d’autrefois vous savez bien ? deux amis qui vous ont toujours une soif inextinguible. Ils vous disent ces braves : “ tiens ! tu as dix dollars, toi ? ” Le moyen de ne pas leur payer la traite,— une consommation ou la goutte comme l’on dit à Paris.—Vous réglez l’une des petites dettes, mais comme l’autre cinq dollars est écorché et qu’il vous reste un levain de votre vie d’étudiant, il ne voit pas clair longtemps, ce cinq dollars, hein ?

* * *

C’est comme cela, c’est bien tout à fait cela : ô quel cauchemar terrible que ces petites dettes ! Si au moins, pauvre jeune homme, vous deviez ces deux cents dollars au même homme, à la bonne heure, vous seriez bientôt acquitté : tant par mois et vous pourriez calculer aisément à quelle date de votre vie vous seriez libre ; mais non, quarante, ils sont quarante petits créanciers féroces, acharnés à votre poursuite ; quarante petites criardes qui courent continuellement après vous et qui vous mordent de temps à autres au talon. Il vous faut un chapeau ou un habit neuf ; vous achetez ce chapeau ou cet

habit, et maintenant que vous êtes rangé, vous payez comptant cet achat indispensable : malheureusement, aussitôt après être habillé ou coiffé de neuf, vous rencontrez l'une de vos bêtes noires, l'un de vos petits créanciers à un détour de rue. " Ah ! tiens, vous voilà, s'écrie *cet être sans vergogne*, vous arrêtant au passage ; comment vous portez-vous ? avez-vous fait un voyage ? il y a bien longtemps que je vous ai vu... Vous avez là un joli chapeau . : A propos, quand me payerez-vous cette petite dette ? "

Vous fuyez éperdu, vous rentrez chez vous le cœur plein de rage ; puis votre accès de fureur passé, vous prenez enfin une résolution héroïque, et armé d'un crayon vous faites des chiffres, vous alignez des dollars imaginaires par milliers et milliers.

Voyons, vous dites-vous, un tel que je connais est immensement riche : on m'a raconté son histoire l'autre jour : il avait comme moi vingt-cinq ans quand il a pris la vie au sérieux. Dès la première année, à force de s'imposer des privations, et se faisant ours, il a payé toutes ces petites dettes et il a mis deux cents dollars à la banque d'Épargne ; à la fin de la seconde année, il a ajouté de nouveau deux cents dollars à la première somme, et ainsi de suite pendant vingt-cinq ans, voyant grossir son petit magot à intérêts composés. A cinquante ans, il se trouva donc à la tête d'un joli capital de dix mille dollars,

Dans l'intervalle, il avait trouvé le moyen de se marier à une belle jeune fille qui lui apporta de l'amour pour dot.

De cinquante ans à soixante ans, dame fortune, charmée de la persévérance de cet homme lui permit de décupler son petit capital qui s'élève aujourd'hui à cent mille dollars !!!

* * *

Bien !

Il n'y a rien comme les chiffres pour mettre de l'ordre dans les idées, pour asseoir la tête d'un jeune homme. Mon cher ami, vous avez fait là un joli calcul en vous rappelant l'histoire de la vie monétaire ? de cet homme, presque un vieillard aujourd'hui. Et maintenant, vous vous promenez tranquillement de long en large dans votre chambre et froidement vous vous demandez : *pourquoi ne ferai-je pas comme lui ?*

Mais, malheureux enfant, vous comptez sans votre cœur qui parle encore bien plus haut que votre tête à l'âge que vous avez. Remuez ce qui s'y passe bien au fond . . . et maintenant regardez et écoutez.

Ah ! de l'amour, mais de l'amour pur, honnête cette fois ; un amour immense comme vous vous ne doutiez pas qu'il en existât sur la terre : un amour doré du rêve des caresses de l'épouse et du gentil bégayement du chérubin qui dit *papa* pour la première fois.

Et qui aimez-vous comme cela ? . . . grand Dieu ! justement l'enfant de cet homme dont vous vous rappelez la fortune, belle jeune fille maintenant, aux adorables qualités : laquelle l'an dernier vous avez rencontrée au bord de la mer. L'autre jour — c'est gravé là, n'est-ce pas ? — elle a dit, ne sachant presque rien de vous, mais troublée de votre trouble, sans doute : *espérez*, mot charmant ; mais le père, ce vieillard rigide ne vous dira-t-il pas, lui ? *Faites comme moi tout d'abord.*

O désespoir !

Jeunes gens, jeunes gens, fuyez LES PETITES DETTES ! . . .

WALTER CLECH.

Ottawa, dimanche soir, 19 décembre 1886.

FOUR YEARS AGO

Et son cher souvenir m'est toujours revenu.
Je la revois encor, resplendissante et belle,
Elle, pourtant si près, qui n'a jamais connu
Mon grand amour pour elle !

Jours de la Capitale, ô jours ensoleillés !
Elle s'épanouît là, fleur dans le parterre,
La plus brillante—sous mes yeux émerveillés—
Des filles d'Angleterre !

Quel charme, quel éclat ; tout en elle enchantait.
Pendant sur le patin, ou tournant dans la danse,
Elle était sans rivale. Aux fêtes elle était
Reine par excellence !

Incomparable en grâce, éclatante en beauté,
Jeune fille qu'on eût dû couronner de roses,
Faites d'enchantement et faites de clarté,
Digne d'apothéôses !

Jamais je n'entendis vibrer sa douce voix :
Ses yeux seuls m'ont parlé. Par quelles destinées,
Ai-je ainsi vu—si près, si loin d'elle à la fois—
S'envoler mes années ?

Sans nul adieu venant adoucir le départ,
Je la quittai—quand j'y pense mon œil se voile.—
Pour la dernière fois, je vis son clair regard,
Sous les cieux mon étoile !

Quand je ne la vis plus, tout s'obscurcit. Ce fut
Le rayon de soleil qui manquait à ma vie.
Je marchais, devant moi ne voyant plus le but,
Elle m'étant ravie.

En ce monde, je lui voulais tous les bonheurs :
Sa nacelle voguant bercée au son des lyres ;
Tous les enivrements ; ses pas, semés de fleurs,
Salués de sourires !

Mais son léger esquif a frappé sur l'écueil,
Sur la surface unie a passé la tempête :
Cette enfant, rencontrant sur son chemin le deuil,
Frêle, a penché sa tête !

J'irai, je la verrai—je n'ai pas d'autre choix,
La revoir ou mourir.—Franchissant la distance.
Il me faut lui parler et l'entendre une fois,
Au moins dans l'existence.

J'irai, j'irai, vaincu, d'émotion brisé,
Agenouillé devant elle, unique et première,
Je m'écrierai, radieux, sous l'extase affaîssé :
“ O ! ma seule lumière ! ”

Baisant ses mains, sa robe, et versant mes pleurs,
Elle, en sa charité, qui sur les maux se penche,
Aura pitié, dira, voyant tant de douleurs :
“ Que ton âme s'épanche.”

ARMAND RINFRET.

Montréal, janvier 1887.

LES CHATEAUX DU ROI DE BAVIÈRE

— BERG —

Une des attractions de la Bavière, c'est en ce moment la visite aux châteaux du roi Louis II.

Depuis quelques semaines, ces demeures mystérieuses ne sont plus inaccessibles aux visiteurs. Nous allons enfin connaître, si la légende n'a point menti, les lacs de féerie, les clairs de lune factices, les conques traînées par des cygnes.

On parle toujours des sept châteaux du roi de Bavière.

Le nombre est exact, si l'on y comprend Nymphenburg, où est né Louis II, et la Résidence de Munich.

Mais le roi n'aimait pas Nymphenburg, il y est revenu bien rarement, peut-être jamais, et quant à la Résidence, il n'y faisait que de courtes apparitions, uniquement pour obéir à la Constitution. Louis II se confinait alors dans un appartement des plus modestes, au second, presque sous les combles, et passait, presque toujours solitaire, la plus grande partie de ses journées dans un admirable jardin d'hiver, attenant à sa chambre à coucher.

La description de Nymphenburg et de la Résidence se trouve dans tous les Guides. Tous les touristes ont visité la galerie des Belles Dames, le Trésor, les salles des Nibelungen. Tous les voyageurs ont parcouru le parc de Nymphenburg, dont les parterres et les pièces d'eau sont si délicieusement inspirés des souvenirs de Versailles.

Passons donc. Ce qui est nouveau, ce qu'il est curieux de connaître, ce sont les autres châteaux du Roi, ceux qu'il habitait ou qu'il a fait construire, ses châteaux chéris (*Lieblings Schlösser*), dont aucun profane, lui vivant, n'a jamais franchi le seuil.

C'est Berg, c'est Linderhof, c'est Neuschwanstein, c'est le vieux château d'Hohenschwangau, où Louis II a appris sa déchéance ; c'est enfin ce château féerique de Chiemsee où il a englouti tant de millions et consommé sa ruine.

Je vais parler du château de Berg, où le Roi a passé les dernières heures de sa vie et qu'il n'a quitté que pour mourir.

* * *

Le lac de Starnberg, au bord duquel s'élève le château de Berg, offre un des sites les plus ravissants de la Bavière. Certes, il n'a point la grandeur des lacs de Suisse, il n'est point sauvage comme le Kœnigasse, cette merveille du pays de Salzbourg. Mais que de charme et que d'intimité !

Les rives sont couvertes de villas à demi-cachées dans les feuillages et, quand on débarque, des sentiers en pente douce, tracés sous bois, vous conduisent à de charmants villages, Feldafing, Possenhofen, Tutznig, d'où l'on voit s'étagger, au-dessus des eaux bleues du Starnberg, d'abord les coteaux verdoyants, puis un second plan de colline, assombris par la verdure austère des sapins, et là-bas, à l'extrême horizon, les hautes montagnes.

Le château du roi Louis II est à moins d'une demi-heure de la station de Léoni. Vous l'apercevez dès le débarcadère du chemin de fer, sur la gauche. Ses deux petites tourelles dentelées se détachent, toutes blanches, au milieu des grands arbres. Mais un rideau de verdure masque la façade quand vous longez la rive, et une affiche sévère : *Défense de débarquer ici !* vous rappelle dès l'abord le prince misanthrope que nul n'avait le droit de troubler.

Le château de Berg est entouré d'un parc immense.

Un parc ? Une forêt plutôt. Aucun jardinier n'a attenté au libre essor des ormes et des chênes. Point de fleurs rares ni de corbeilles dessinées savamment. Le sol est couvert d'un véri-

table tapis de muguet ; jamais je n'en ai vu une pareille moisson ! Les fleurs aujourd'hui sont passées, mais quel parfum quand c'était le printemps !

Il faut marcher près d'une demi-heure dans le silence des grands arbres, à travers les allées sinueuses, pour arriver au seuil de la maison.

Car je n'ose, en vérité, dire le château ! Figurez-vous une toute petite villa à deux étages, avec deux tourelles d'inégale hauteur. Aucun style, aucune ornementation extérieure. Quatre ou cinq fenêtres de façade, les unes dominant le lac, les autres interrogeant les profondeurs de la forêt.

Site à part, un Parisien voudrait à peine du château de Berg pour y passer ses vacances, en admettant qu'il y trouvât assez de place pour y loger sa famille !

C'est dans cette modeste maison cependant que le feu roi Maximilien et la reine-mère vivaient l'été, de l'existence la plus bourgeoise, avec Louis et Othon, leurs deux fils. C'est ce pavillon presque pauvre que Louis II, réputé pour le plus magnifique des princes, a aimé à habiter à son tour. C'est là qu'il cachait sa mélancolie alors que ses ministres, ignorant comme toujours sa résidence, le cherchaient à Linderhof ou dans quelque autre de ses palais dorés.

Comme dépendances, une petite maison pour le garde et les serviteurs, une chapelle avec un seul fauteuil pour le Roi et un kiosque chinois où Louis II venait méditer longuement, la nuit, quand les rayons de la lune, reflétés par les vitraux bleus l'entouraient d'un rayonnement romantique . . . A moins qu'il ne s'accoudât mélancoliquement sur les créneaux d'une de ses tours, attendant le jour pour dormir.

* * *

L'intérieur du château de Berg n'est pas plus riche que l'architecture de la façade : un vieux mobilier en noyer ciré,

qui ne se vendrait pas 2.000 francs à l'Hôtel des Ventes. Point de tapis, point de riches tentures ; pas un bibelot de prix !

Et, malgré tout, cette retraite favorite du roi Louis II est infiniment curieuse, parce qu'elle dépeint l'homme et parce qu'elle fait apparaître les souvenirs des deux personnages qui ont hanté son esprit romanesque et dominé sa vie toute entière : Louis XIV et Richard Wagner !

Partout, mais partout dans ce petit château de Berg, le roi Louis a multiplié les gravures, les portraits, les statuettes, qui pouvaient entretenir dans sa pensée le culte du Roi-Soleil et de la musique de l'avenir.

Après avoir traversé une petite pièce, la chambre verte, sur le lit de laquelle fut couché le corps du docteur de Gudden, après qu'on l'eut retiré du lac, on entre dans une seconde chambre tendue de bleu broché des fleurs de lys de France. Les sièges sont de la même étoffe bleu-pâle, sur laquelle on voit, de place en place, un cygne, l'oiseau préféré du roi. C'est dans cette chambre bleue, et non dans la sienne, qu'a été rapporté le corps du prince après la catastrophe. Au pied du lit, une vieille gravure représentant "la Comédie à Versailles," avec Louis XIV et la Cour.

Plus loin, la salle à manger : une table ovale, huit chaises anciennes, recouvertes de velours grenat passé, et quatre bustes en plâtre : Goethe, Richard Wagner, Louis XIV et Marie-Antoinette, le tout sans valeur. Sur le buste de la reine, on lit ces mots en français : *Marie-Antoinette, 20 francs !* Aux murs, sont appendus une douzaine de *chromos* déplorables, représentant les scènes principales des opéras de Wagner.

Ce qui est plus artistique, c'est une collection de statuettes en marbre blanc fort belles, figurant les héros des poèmes wagnériens : Lohengrin, Tristan, le Hollandais votant, Siegfried, Tannhauser, Parsifal, Hans Sachs, le maître-chanteur. La galerie de ces bustes se continue dans le cabinet de travail

du Roi, qui occupe une des tourelles. On n'y remarque, d'ailleurs, qu'un bureau très haut, devant lequel Louis II pouvait écrire debout, tout en contemplant des scènes de la *Walkure*.

Au second étage, la chambre à coucher du Roi.

Triste chambre, en vérité, la chambre d'un étudiant pauvre ! Un lit en noyer ciré, une garniture de toilette en verre bleu, une commode, un chiffonnier, deux ou trois chaises : c'est tout. La seule curiosité est une assez bonne copie de "Louis XIV causant avec Molière."

A la chambre à coucher est attenante une petite pièce ronde, aménagée dans une des tourelles, et uniquement garnie des maquettes des décors de tous les opéras de Wagner, depuis *Rienzi* jusqu'à *Parsifal*. C'est de cette petite pièce que le Roi montait sur la plate-forme de sa tourelle pour rêver à la nuit.

Tel est, décrit avec l'exactitude d'un commissaire-priseur, ce château de Berg que l'on s'imaginait *truqué* et machiné comme une féerie.

Quand je décrirai les richesses du château de Chiemsee, mes lecteurs se demanderont comment un même homme a pu offrir le contraste de tant de faste et de tant de simplicité.

C'est que Louis II était à la fois un homme et un roi.

Comme roi, il était possédé par l'idée fixe de laisser après lui quelque chose de très grand, qui assurât l'immortalité à sa mémoire; rien n'était trop magnifique à son gré pour rehausser le prestige de sa royauté. C'est alors qu'il a bâti Linderhof et Neuschwanstein, et le château magique de Chiemsee.

Comme homme, il était indifférent au luxe, au confortable, et il se trouvait bien dans ce petit château de Berg, où il avait passé ses jeunes années et qu'il a choisi pour mourir.

* * *

J'ai suivi la route que le Roi a prise dans cette fatale soirée du dimanche de la Pentecôte.

Le malheureux prince a fait un long trajet. Arrivé presque à l'extrémité de son parc, il a congédié son escorte et, seul avec le docteur de Gudden, il est descendu droit au lac, par un sentier perdu sous les ombrages. La légende veut qu'il se soit assis une dernière fois à deux pas du Starnberg, sur un banc vermoulu qu'on a dû faire disparaître depuis sa mort, car chaque visiteur en emportait un morceau.

Comment le drame s'est-il passé?... Pourquoi chercher l'étrange ou le mystérieux? N'est-il pas plus simple d'admettre la version du suicide, le docteur de Gudden tentant de retenir le prince, de le sauver, appelant en vain,—car, je l'affirme, personne ne pouvait voir ni entendre—et disparaissant enfin avec lui sous les eaux!

Il est certain que Louis II était bien déterminé à mourir. L'eau est très peu profonde à l'endroit où il s'est jeté. Le roi a dû marcher dans le lac pendant une dizaine de mètres peut-être avant de perdre pied. Une croix de bois, dans laquelle sont passées des couronnes d'immortelles et de feuillages, a été plantée dans le lac, à l'endroit où le corps fut trouvé. La reine-mère a l'intention de faire élever une chapelle sur la place où son malheureux fils a marqué la dernière empreinte de ses pas.

Les arbustes sont presque dépouillés à cet endroit du parc de Berg. Tout le monde tient à emporter des feuillages ou des branches.

Le roi était adoré : la piété pour sa mémoire est très vive. Toutes les vitrines de libraires sont ornées de ses portraits. Ici, il est représenté presque enfant, donnant le bras à son frère Othon, les cheveux bouclés, souriant avec une grâce presque féminine. Plus loin, le voici jeune homme, drapé dans le manteau de grand-maitre de l'ordre de Saint-Georges,

superbe, majestueux, beau comme un héros de légende. Et enfin, voici les photographies des dernières années : le front est soucieux, les traits sont épaissis, l'œil regarde avec une indicible mélancolie. Le costume même est négligé : un petit chapeau rond et une redingote trop large. C'est la fin, et l'heure de la catastrophe est prochaine.

Je réfléchissais à cette existence si romanesque en quittant, un de ces soirs passés, le parc du château de Berg. Il se faisait tard. On voyait encore, à travers les bois, miroiter dans l'eau les derniers rayons du soleil couchant. Au loin, les éclats du cor, le *Post-horn* de quelque courrier de village, gagnant, au galop de ses chevaux la correspondance du chemin de fer.

Et le vers célèbre me revenait à la mémoire :

Dieu ! que le son du cor est triste au fond des bois !

ALBERT BATAILLE.

ANTOINETTE DE MIRECOURT

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR J. A. GENAND

XV

(Suite)

— Cela doit pourtant se faire, mon cher d'Aulnay. Ta maison est trop gaie pour une jeune fille de campagne ; je ne puis pas lui permettre de rester plus longtemps dans la compagnie des brillants militaires qui, m'a-t-on dit, ont leur entrée libre dans les salons de Madame.

— Mais, assurément, là où je tolère ma femme, tu peux en toute sûreté y tolérer ta fille ?

— Difficilement. Ma jolie nièce possède tout un arsenal d'expérience et une connaissance du monde que ma petite fille n'a pas encore eu le temps d'acquérir.

— Eh ! bien malgré cela, tu ne refuseras pas de la laisser avec nous deux autres semaines, n'est-ce pas ?

Madame d'Aulnay joignit ses prières à celles de son mari, et, après beaucoup de résistance, M. de Mirecourt consentit, quoique avec beaucoup de répugnance, à laisser Antoinette une quinzaine de plus à la ville, à la condition expresse qu'après ce temps elle retournerait sans faute à Valmont.

La soirée se passa assez agréablement pour tous ceux qui composaient cette petite réunion. Grâce aux prières de Madame d'Aulnay, Louis était resté, et s'efforçait avec elle d'entretenir la gaieté. Antoinette seule était triste et silencieuse : la scène du matin l'avait considérablement affectée. Il n'y fut fait

aucune allusion. Une fois, cependant, la jeune fille se pencha vers Beauchesne et lui dit :

— Mon cher, mon bon Louis, comment pourrai-je jamais vous remercier convenablement pour votre généreuse intervention dans l'affaire de ce matin.

— Ah ! Antoinette, vous pouvez me remercier, car cet effort m'a causé des angoisses bien douloureuses. Je ne suis pas précisément l'amoureux froid et philosophe que votre père veut bien dire. . . . Mais, assez sur ce sujet : il ne ferait que vous agiter davantage. Qu'il me suffise de vous dire que, puisque je ne puis être votre fiancé, je continuerai au moins d'être votre ami.

Les beaux yeux de la jeune fille furent si dangereusement éloquents dans l'expression de gratitude qui s'y peignit, que Louis fut obligé de la quitter ; mais il se rapprocha presque aussitôt. M. de Mirecourt suivait d'un œil avide les différentes phases de cette conférence à voix basse entre les deux jeunes gens, et à mesure qu'il avançait dans cet examen, ses traits prenaient une expression de satisfaction prononcée, ses rires étaient plus fréquents et prolongés. Dans le cours de la soirée, il consulta son ami sur le projet qu'il avait en tête, et lui fit part de l'opposition que mettait Antoinette à la réalisation de ses vœux.

— Mon opinion,—répondit M. d'Aulnay en désignant d'un signe de tête les deux jeunes gens qui causaient à mi-voix dans l'embrasure d'une fenêtre,—mon opinion est que vous devez les laisser tranquilles : c'est le meilleur moyen de les rendre plus désireux que vous-même de remplir vos vœux. Il est vrai que je ne m'entends que très-peu dans le caractère ou les singularités des femmes ; mais j'ai lu les ouvrages de ceux qui ont étudié la question à fond ; ils sont tous d'accord à affirmer que c'est une chose très-difficile que de forcer une jeune fille à aimer contre sa propre volonté. Sans doute ces auteurs vont plus loin : ils disent que, la mettre en garde

contre ou lui défendre d'aimer tel individu, c'est le moyen le plus sûr et le plus efficace de la faire s'attacher à lui.

M. de Mirecourt ne put s'empêcher de sourire à l'exposition de cette doctrine qui, suivant lui, pouvait très-bien avoir été exagérée ; mais il avait assez de respect pour les opinions de M. d'Aulnay, pour accepter le conseil qu'il lui avait donné de laisser sa fille tranquille pendant quelque temps au sujet de son mariage, convaincu que ce serait le meilleur moyen d'en amener la réalisation.

Il n'aurait certainement pas été aussi confiant dans la vérité de cette théorie, s'il eût pu seulement entendre la conversation qui se tenait à quelques pas plus loin, et dans le cours de laquelle, en réponse à l'aveu que venait de lui faire Antoinette de son amour pour le Major Sternfield, Louis renonçait pour toujours à l'espérance d'obtenir sa main, et lui promettait en même temps, avec cette générosité naturelle qui formait le trait saillant de son caractère, de faire tout son possible pour l'aider et la favoriser.

Malgré l'état affreux des chemins, M. de Mirecourt partit le lendemain matin, et après son départ, Antoinette, pour se soustraire aux idées qui la harassaient, prit sa broderie ; ses doigts se mirent à fonctionner avec autant de rapidité que si son esprit n'eût pas eu d'autre préoccupation plus grave que celle de former sur le canevas des lys et des roses. Penchée sur son ouvrage, l'esprit aussi occupé que ses doigts, elle n'entendit pas la domestique lui annoncer un monsieur, et ce ne fut que lorsqu'elle se trouva dans les bras de Sternfield qu'elle s'aperçut de sa présence.

Surprise et saisie, elle se dégagea brusquement, et, les joues rouges :

— Pourquoi faites-vous cela Audley ? demanda-t-elle.

— Pourquoi je n'embrasserais pas ma femme ! répéta-t-il

avec un rire forcé : voilà, Antoinette, une question passablement singulière.

— Ecoutez-moi bien ! dit-elle à la fois avec douceur et avec fermeté,—et cette fois aucun tremblement ne se fit sentir dans sa voix, aucun mouvement nerveux ne se manifesta dans ses manières.—Je vous répète ce que je vous ai déjà dit, que jusqu'à ce que notre mariage soit avoué devant le monde, je ne serai pour vous rien autre chose qu'Antoinette de Mirecourt.

— Tu es méchante et cruelle de me traiter ainsi ! répéta-t-il avec aigreur.

— Pas du tout, Major Sternfield ! s'écria Madame d'Aulnay en s'avancant vers eux. Antoinette a parfaitement raison, et si je vois que d'ici à l'époque qu'elle vient de mentionner vous agissez de manière à l'incommoder ou à l'attrister, soyez bien convaincu que, malgré l'estime que je vous porte, malgré ce que j'ai fait et ce que je ferais encore pour vous, je serai obligée de me priver du plaisir de vous voir dans ma maison. Rappelez-vous qu'Antoinette est sous ma protection, et que je dois la garantir contre les chagrins inutiles et les contrariétés qu'on voudrait mettre sur sa route.

— Juste ciel ! interrompit impétueusement Sternfield, est-ce ainsi que vous me menacez, que vous me parlez à propos de ma propre femme ! Cela dépasse la patience humaine ! cela dépasse la pensée ! . . . Non ! je dois parler et je parlerai ! continua-t-il avec plus de violence encore, en repoussant la main que Madame d'Aulnay, autant par avertissement que par prière, avait posée sur son bras. Croyez-vous donc qu'après avoir été déclarés mariés par un ministre, qu'après avoir passé dans le doigt de mon épouse l'anneau nuptial qui y brille, je ne puisse lui parler, je ne puisse pas même embrasser le pan de sa robe sans en avoir auparavant obtenu la permission.

Terrifiée par cette explosion de passion, Antoinette était

devenue presque immobile, rougissant et pâissant tour-à-tour ; son cœur battait avec violence. Mais Madame d'Aulnay, qui avait complètement gardé son sang-froid, répondit tranquillement :

— Soyez calme, Major Sternfield, et ne me forcez pas de regretter déjà la part que j'ai prise à la consommation de votre union. Oui, il faut qu'il en soit comme vous l'avez dit, et jusqu'à ce que votre mariage ait été proclamé publiquement, je ne veux pas que le nom sans tache de ma cousine devienne le jouet des domestiques et des propagateurs de scandales, à cause de politesses trop empressées de votre part. Plutôt que pareille chose arrive, je n'hésiterai pas à vous interdire l'entrée de cette maison.

— Par le ciel ! vous me mettez hors de moi ! répliqua-t-il avec fureur. Je ne me soumettrai jamais, je ne dois pas me soumettre à une tyrannie aussi insupportable. Antoinette ! les promesses sacrées que tu m'as faites l'autre soir devant Dieu étaient donc une comédie, une sanglante moquerie ?

— Oh ! non, non, Audley !

Et le regard plein de douceur de la jeune femme, en prononçant ces mots, calma quelque peu la violence de son mari.

— Assurément, continua-t-elle, je vous ai donné déjà une grande preuve, une preuve irréfutable de mon amour ; mais je voudrais que vous compreniez ceci : tant que les conditions, que je vous ai mentionnées et que vous avez acceptées lors de notre mariage, ne seront pas remplies, je ne puis le considérer comme complet, comme ratifié.

— Et quand se fera cette ratification ? demanda-t-il un peu calmé.

— Quand vous voudrez. Peut-être ferions-nous mieux d'écrire de suite une pleine et entière confession à mon père.

Mais elle frémit en émettant cette proposition.

— Evitez toute précipitation, s'écria Madame d'Aulnay. Après la scène terrible d'hier, réfléchissez sérieusement avant d'entreprendre une pareille démarche. Antoinette, ton père peut te renier, te déshériter immédiatement. Le Major Sternfield même quelque excité qu'il soit en ce moment, ne peut manquer de partager mon opinion, de condamner un semblable procédé. La voie doit être préparée d'avance, ton père calmé et mis en humeur de recevoir plus favorablement une communication de ce genre. N'ai-je pas raison, Audley ?

Sternfield, qui ne désirait nullement voir sa femme déshéritée, n'eut pas de peine à comprendre la justesse de ces remarques, et il répondit affirmativement, mais d'un air sombre.

— Eh ! bien, puisqu'il en est ainsi, nous devons être plus tolérants les uns vis-à-vis des autres. Vous, Audley promettez de ne considérer Antoinette que comme votre fiancée, jusqu'à ce que l'Eglise Catholique l'ait rendue entièrement votre femme.

Sternfield ne répondit pas et s'approcha d'une fenêtre où il se livra aux pensées sombres qui l'agitaient. Ces constantes allusions sur le même sujet lui donnaient de l'inquiétude et le mettaient mal à l'aise. Après un moment de sérieuse réflexion, il retourna à la place où sa jeune femme, pâle, se tenait encore.

— Antoinette ! s'écria-t-il, c'est une bien dure épreuve que vous m'infligez, Madame d'Aulnay et toi, et toi-même tu m'aurais méprisé, si mon cœur ne s'en était pas d'abord révolté ; néanmoins, si tu le désires, je m'y soumettrai. En retour, vous devez me promettre toutes les deux, — que dis-je ? — vous devez jurer que vous garderez le secret de notre mariage, jusqu'à ce que je croie le temps opportun pour le divulguer.

Madame d'Aulnay, sans prendre le temps de réfléchir répondit aussitôt :

— Certainement : je ne vois rien de mal en cela. Je vous promets, Audley, de la manière la plus solennelle, qu'il en sera comme vous le désirez. Mais, excusez-moi un instant : Jeanne est à la porte, attendant mes ordres.

— Antoinette, c'est maintenant à ton tour dit le Major Sternfield à sa femme dès que Madame d'Aulnay eut laissé la chambre. Je viens de consentir à sacrifier, pour le moment, l'autorité et les privilèges d'un mari, à te considérer et à te traiter—c'est bien dur !—comme une étrangère, au lieu de ma chère femme comme tu l'es réellement. En retour de ce sacrifice, engage-toi à ne jamais laisser pénétrer le secret de notre mariage, à ne jamais permettre à Madame d'Aulnay de le divulguer, jusqu'à ce que je t'en aie donné l'autorisation.

— O Audley ! répondit-elle en l'implorant, pourquoi nous environner d'un plus grand mystère ? Hélas ! ne nous sommes-nous pas déjà assez cachés sous le voile du secret ?

— Cela doit être pourtant, chère, pour ton repos et pour le mien. Mais ce mystère, comme tu l'appelles, ne sera pas de longue durée, car mon impatience à te faire publiquement ma femme, à t'appeler telle, empêchera tout délai inutile. Promets cela, alors !

— Je le promets solennellement ! répéta-t-elle.

— Sur ce signe qui, je le sais, t'est sacré, ajouta-t-il en présentant à ses lèvres la petite croix d'or qu'elle portait toujours suspendue à son cou.

Elle embrassa le signe de la rédemption et répéta :

— Je le promets.

Puis, avec frémissement :

— Ma promesse, dit-elle, est inviolable, car cette croix est un souvenir de ma mère mourante !

— Et je sais que tu la tiendras religieusement. Mais, assis-toi, chère Antoinette ; nous allons causer ensemble tranquillement, comme si nous n'étions que de simples connaissances, comme si nous n'étions pas unis par un lien indissoluble sur cette terre.

Lorsque Madame d'Aulnay revint, elle fut enchantée de voir Antoinette tranquillement assise à son canevan l'air aussi calme qu'autrefois, pendant qu'Audley, assis sur un ottoman près d'elle, lisait à haute voix, dans un livre de poésies, tels passages qu'il jugeait appropriés à la circonstance.

Ce tableau était un peu la réalisation de ce qu'elle avait rêvé pour sa jeune cousine ; il offrait quelque chose de ce mystère piquant d'intérêt qu'elle aimait tant. Passant la main sur les boucles de cheveux noirs du jeune homme, elle dit avec un demi-soupir et un demi-sourire :

— Que ne donneraient pas certaines femmes pour avoir un mari qui se ferait aussi charmant, aussi aimable !

Audley Sternfield jeta un coup-d'œil sur sa jeune femme. Les yeux baissés de celle-ci, le doux sourire qui courut sur les lèvres, le léger incarnat qui s'étendit soudainement jusque sur son cou d'ivoire, lui indiquèrent que, elle aussi, comme Madame d'Aulnay, le trouvait vraiment charmant.

XVI

La quinzaine indiquée passa rapidement, avec ses heures de chagrins et de plaisirs : mais hélas ! la pauvre Antoinette trouva que, pour elle du moins, la peine prédominait. A part les doutes cruels qui l'assiégeaient sur la possibilité de voir son père rester implacable ; à part le remords qu'elle éprouvait de la manière dont il avait été trompé, à part le regret d'avoir dans la conduite de son mari, de quoi l'attrister et le blesser davantage.

En effet, passant d'un extrême à l'autre, Audley était toute tendresse ou toute dureté, et quand il se trouvait sous l'empire de cette sombre humeur, il lui reprochait sa froideur et sa prétendue cruauté en des termes qui faisaient couler ses larmes et battre son cœur d'un sentiment mêlé de peine et d'indignation. Son prochain départ pour Valmont était une source de récriminations et de reproches continuels. Malgré toutes ces contrariétés, la résolution de la jeune femme fut inébranlable : elle savait, si Sternfield l'ignorait, que son père était un homme avec lequel on ne devait pas plaisanter.

Le dernier jour qu'elle devait passer à la ville était arrivé. Madame d'Aulnay avait invité quelques amis, afin que la dernière soirée d'Antoinette chez elle fut la plus charmante possible. Tout était donc gaieté et plaisir ce soir-là. Mais un jeune cœur était destiné à recevoir un nouveau chagrin dont, jusque-là, il avait été exempt.

Antoinette venait de danser la première danse avec son mari, et tous deux se promenaient à pas lents autour de la chambre. Tout-à-coup, Audley lui dit brusquement :

—Étais-tu sérieuse, hier soir, lorsque tu m'as annoncé qu'il ne t'était pas possible de dire combien de temps tu resterais à Valmont ?

La réponse fut prononcée d'une voix si faible, qu'il la devina plutôt qu'il ne l'entendit. Ce fut avec irritation qu'il répliqua :

—Je te déclare qu'une absence aussi prolongée et aussi incertaine peut-être est plus que je ne puis souffrir patiemment. Si elle est possible pour toi, elle ne l'est pas pour moi ; de sorte qu'avant peu j'irai te voir à Valmont.

—Et qu'est-ce que papa dira de cela ? demanda-t-elle, alarmée.

—Il n'en saura rien. Je puis aller à Valmont sous un nom d'emprunt, et descendre à quelque auberge ou quelque ferme, près du Manoir. Tu n'auras rien autre chose à faire qu'à diriger tes promenades dans la bonne direction.

—Audley ! Audley ! je ne dois pas, je n'ose pas faire cela. Les yeux avides et les mauvaises langues des commères feraient bientôt connaître nos rencontres, non-seulement à papa, mais encore à tout le monde.

—Ainsi, tu me refuses même cette insignifiante concession ? Prends garde, Antoinette ! tu m'éprouves trop !

—Que puis-je faire ? demanda-t-elle d'un ton suppliant, et en dirigeant sur lui ses yeux baignés de larmes.

Mais insensible à ce regard qui semblait demander grâce, il continua :

—Ce que tu peux faire ? Prouve-moi par tes actions que tu es une femme, et non pas une enfant : prouve-moi que tu éprouves pour moi un peu de cet amour que tu m'as juré si solennellement il y a quinze jours. Assurément, je n'exige pas trop : la permission de te rencontrer, de te voir pendant une petite heure ; et cependant, tu as le cœur de me refuser cela ? Si tu continues à te montrer aussi insensible à la pitié, à la plus simple justice, je ne serai pas longtemps sans insister pour que tu fasses usage de l'une et de l'autre à mon égard.

—Ces reproches sont insupportables ! répondit Antoinette devenant mortellement pâle. Audley ! je vais tout dire de suite à mon père, et m'en remettre à sa clémence. Mieux vaut sa colère, quelle que terrible qu'elle sera, que ces chagrins secrets et sans fin.

—Non, tu ne diras rien à M. de Mirecourt maintenant : rappelle-toi ta promesse solennelle. Quand le temps favorable sera venu, et alors seulement, je t'en dégagerai.

—Oh ! Major Sternfield, dans quel abîme de déception et de mystères vous m'avez fait tomber ! murmura-t-elle avec amertume.

—Peut-être es-tu déjà fatiguée de tes engagements, répondit-il froidement. Je reconnais que je suis un mari trop ennuyeux, trop dévoué, trop affectueux : eh ! bien, je vais tâcher de me réformer.

Un long silence suivit ces remarques ; et, après avoir fait asseoir sa femme, le militaire la laissa sans lui dire un mot de plus.

Quelques minutes après, elle le vit près d'une gracieuse brunette, lui parlant à voix basse avec toute l'attention qu'il avait coutume de lui accorder à elle-même. Un sentiment de malaise inexprimable s'empara d'elle à cette vue ; mais elle fut assez forte pour le combattre résolûment et accepter le premier danseur qui se présenta. Pendant la danse, ses yeux se dirigèrent involontairement vers l'endroit où se trouvait Audley. Il était à la même place où elle l'avait aperçu d'abord, penché vers sa jolie compagne, jouant avec une fleur qu'elle lui avait donnée de son bouquet, et augmentant, par ses chuchotements et ses flatteries, la rougeur qui couvrait les joues de la jeune fille. Alors une douloureuse angoisse vint frapper Antoinette au cœur ; mais, trop fière pour se trahir, elle accepta le supplice d'une autre danse avec un monsieur ennuyeux. Ce cotillon fut bientôt terminé, et les notes mesurées d'un menuet, —si différent de la rapide polka, de la valse et du galop de notre époque,—se fesaient à peine entendre, que Sternfield était déjà en place avec sa même partenaire. Antoinette souffrit tout cela courageusement. Un autre danseur se présenta, mais quoique, sous prétexte de fatigue, elle n'acceptât pas son invitation, il resta près d'elle, sans se laisser décourager par le silence qu'elle semblait déterminée à garder, et résolu de l'avoir pour danseuse au moins une fois durant la soirée : ce qui ne tarda pas à arriver, car la musique d'une contre-danse qui

succédait au menuet s'étant fait entendre, elle se mit en place, bien qu'à contre-cœur. Par un jeu assez désagréable du hasard, l'endroit où elle se trouvait était près d'un sofa où Sternfield, avec son inévitable partenaire, était assis. Pendant tout le temps que dura cette danse qui lui sembla interminable, elle dût paraître indifférente devant ces deux personnes qui semblaient en ce moment si exclusivement occupées l'une de l'autre. Malgré la proximité où ils se trouvaient, Sternfield ne jeta pas même les yeux sur sa femme. Pendant qu'elle les épiait ainsi, à l'insu de tout le monde, elle ne put s'empêcher de faire en elle-même ces tristes réflexions :

—Cet homme est-il bien réellement mon mari ? Dois-je voir tout cela, supporter, sans me plaindre, toutes ces douleurs, dans cette soirée surtout qui est la dernière que nous aurions pu passer ensemble d'ici à plusieurs semaines peut-être ? . . . Conduisez-moi dans l'autre chambre, il fait trop chaud ici, dit-elle tout-à-coup à son partenaire qui, remarquant, sur la fin de la danse, l'extrême pâleur de ses traits, lui demandait si elle se sentait indisposée.

Ce fut avec un grand soulagement qu'elle entra dans un petit boudoir destiné à l'usage spécial de sa cousine et qui, en ce moment, était heureusement vacant. Pour se donner quelques instants de solitude, afin de rendre à ses yeux et à sa voix le calme qu'ils devaient avoir, elle accepta avec empressement l'offre que son partenaire lui fit d'aller lui chercher quelques rafraîchissements.

Il avait à peine laissé l'appartement qu'un bruit d'éperons retentissants avertit Antoinette de l'approche de quelqu'un. C'était le Colonel Evelyn qui, contre son ordinaire, avait accepté l'invitation de Madame d'Aulnay pour cette soirée. Sans apercevoir Antoinette, il se jeta sur le canapé d'un air profondément ennuyé. Ses yeux, qui se promenaient autour de la chambre, aperçurent enfin la jeune fille ; il se leva aussitôt.

—Vous ici, Mademoiselle de Mirecourt, et seule, encore ! dit-il.

—Je ne fais qu'entrer. M. Chandos est allé me chercher du café et des gâteaux.

Le Colonel Evelyn s'aperçut de suite que l'indifférence de ses manières était affectée, qu'il y avait, dans la pâleur de ses joues, dans le frémissement de ses belles lèvres, quelque chose qui rappelait la promenade mémorable qu'ils avaient faite ensemble, et l'intérêt qu'elle avait su lui inspirer alors. Au lieu de s'esquiver tranquillement de la chambre, comme il avait l'habitude de le faire quand le hasard le plaçait en tête-à-tête avec une jolie femme, il s'approcha plus près d'Antoinette, et, tout en disant quelques-unes de ces banalités de conversation qu'il savait pourtant généralement éviter, il s'étonna de la singulière expression de tristesse qu'il remarquait pour la première fois sur sa figure.

—Vous vous êtes bien tôt lassée de la danse, ce soir ? dit-il après quelques instants de silence.

—Oui ; il faut que je conserve mes forces pour mon voyage de demain. Je dois partir pour Valmont aussitôt après le déjeuner.

—Ah ! vous nous laissez donc ? Que vont faire vos amis et vos admirateurs pendant votre absence ?

—M'oublier ! répondit-elle avec indifférence.

Evelyn pensa en lui-même que si elle avait inspiré de l'amour, elle ne pourrait être aussi facilement oubliée ; mais il se contenta de répondre :

—Comme vous les oublierez sans doute.

Ah ! le pourrait-elle ? Parmi ceux qu'elle laissait, il y en

avait *un* qu'elle ne pouvait, qu'elle ne devait jamais oublier ; et comme *il* l'avait peinée, comme *il* avait blessé ses sentiments durant cette douloureuse soirée !

Elle ne répondit pas à la répartie du Colonel, mais le vif incarnat qui monta à sa figure, l'expression de douleur mentale qui se dessina sur ses traits, indiquèrent clairement que cette remarque l'avait profondément touchée. Emu, il changea bientôt le sujet de la conversation, se contentant de déplorer le malheur que quelques mois d'expérience de la vie fashionable apprendraient à cette naïve enfant à déguiser des émotions qu'elle trahissait aussi ouvertement.

Si Antoinette eut été dans son état normal, si ses sourires enchanteurs avaient comme autrefois illuminé ses beaux traits, il n'y a pas de doute qu'Evelyn se serait de suite éloigné d'elle ; mais il avait connu, lui aussi, les douleurs et les chagrins, et, sombre misanthrope comme il l'était, s'il fuyait les plaisirs du monde, il savait toujours compatir aux souffrances et aux chagrins des autres.

En ce moment, M. Chandos arriva avec un plateau bien garni, et, tout en offrant des gâteaux à Antoinette, il exprima l'espoir qu'elle serait bientôt en état de l'accompagner au salon.

—Si Mademoiselle de Mirecourt veut rester ici plus longtemps pour prendre un peu de repos, je serai heureux de l'attendre pour la reconduire au salon, dit le Colonel Evelyn.

M. Chandos, engagé pour la danse suivante avec une jeune fille enjouée qui l'attendait probablement avec la plus grande impatience, mentionna cette circonstance et se retira.

Après avoir feint de goûter quelques fruits, Antoinette se leva avec la pensée qu'elle ne devait pas maintenant rester seule avec le Colonel Evelyn, ni avec aucun autre.

—Quoi ! déjà désireuse de partir, Mademoiselle de Mirecourt ? demanda le militaire. Veuillez accepter mon bras ; nous allons faire le tour des chambres, jusqu'à ce que vous soyez suffisamment reposée pour retourner au milieu des jolis danseurs qui sont probablement impatients de votre absence.

Le sourire forcé avec lequel la pauvre Antoinette essaya d'accueillir cette dernière remarque était encore plus douloureux que l'expression de souffrance qui s'était d'abord trahie sur ses traits. Evelyn, rappelant le calme et le sang-froid qu'elle avait déployés dans un moment de péril imminent, ne put s'empêcher de remarquer avec chagrin que, quelque courageuse qu'elle fût dans les dangers physiques, elle était de celles que les souffrances morales pourraient terrasser.

Tout en la promenant, il s'efforça, d'une manière qui ne lui était pas habituelle, de l'intéresser et de l'amuser : il y réussit en partie.

Le Colonel possédait une intelligence rare et puissante, et sa conversation, quoique manquant de cette grâce du compliment, de ces spirituelles épigrammes qui donnaient tant de cachet à celle de Sternfield, était infiniment plus intéressante. Antoinette s'y prêta de bonne grâce, ne s'apercevant pas que, dans les observations courtes et naïves qu'elle hasardait de temps à autre, son compagnon trouvait une fraîcheur, une candeur qui le charmaient plus que n'auraient pu le faire les plus fines réparties.

En passant dans un appartement faiblement éclairé par des lampes colorées en rose, et rempli de niches qui en faisaient un véritable temple de coquetterie, ils aperçurent le Major Sternfield assis sur une causeuse près d'une jeune fille de seize ans, jolie et gracieuse, et dont l'air confus et les yeux baissés indiquaient qu'elle n'était pas familière avec le genre de conversation adulateur à laquelle on semblait l'initier.

Comme ils passaient devant eux, Evelyn se mordit les lèvres.

—Admirez-vous le Major Sternfield ? demanda-t-il brusquement.

—Comme il est loin de se douter que le Major Sternfield est maintenant le seul arbitre de ma destinée, de mon avenir ! pensa la pauvre Antoinette.

Soit qu'il n'eût pas remarqué son embarras, soit qu'il ne se souciât pas d'entendre sa réponse, le Colonel continua :

—Sans doute vous l'admirez, et les trois quarts des Dames qui sont ici ce soir en font probablement autant. Il est beau comme un Apollon ; il a des manières irréprochables, il danse et il cause à ravir : assurément, cela suffit. Cependant je préfère, pour ma part, rester sous l'imputation d'être un ennemi des femmes, comme vous m'avez dit que j'en avais la réputation, plutôt que d'être un homme de son caractère. Maintenant, je dois vous laisser, car je vois s'avancer un monsieur qui désire vous demander pour la prochaine danse ; aussi bien, je vais vous dire adieu de suite, car j'ai l'intention de laisser bientôt cette scène brillante.

—Adieu ! Vous avez été bien bon pour moi ce soir ! dit-elle simplement en lui donnant la main.

—Les derniers mots que vous venez de prononcer, dit en baissant la voix, m'encouragent à vous donner un conseil qu'autrement vous auriez raison de regarder comme impertinent, un conseil qui a au moins le mérite du désintéressement, car il vient d'un homme qui a cessé de rechercher les sourires et l'approbation des femmes. Le voici : Restez dans cette heureuse maison de la campagne où vous avez grandi candide et naïve ; restez avec les amis sages, éprouvés de votre enfance : vous n'en trouveriez pas d'aussi bons dans cette vie frivole où vous êtes récemment entrée.

—Trop tard ! se dit à elle-même Antoinette qui se contenta de répondre en inclinant légèrement la tête.

Le colonel Evelyn la laissa, tout en reconnaissant que quelque chose comme de la confiance en la femme pouvait encore exister sur la terre.

De son côté, Antoinette accepta sans faire aucune observation le danseur qui venait de s'offrir et dont les platitudes lui parurent doublement ennuyeuses après l'intéressante conversation qu'elle venait d'avoir avec le Colonel.

Ses pensées ne tardèrent pas à retourner auprès de Sternfield. Elle songea au cruel et systématique abandon qu'il avait fait d'elle-même, à ses attentions empressées pour d'autres, et l'expression d'angoisses qui l'avait laissée depuis un moment revint bientôt plus forte que jamais.

A la fin de la danse on vint annoncer le souper. De retour au salon, on dansa un cotillon, puis on fit de la musique.

Enfin, pendant que la plupart des invités commençaient à se retirer, le Major Sternfield s'avança vers sa femme.

—Est-ce que tu t'es bien amusée ? demanda-t-il ; je t'en ai laissé le loisir, en te faisant grâce de mes ennuyeuses attentions.

—Vous m'avez rendue bien malheureuse ce soir, répondit-elle d'une voix tremblante.

Sternfield aperçut aussi facilement que le Colonel Evelyn les traces que la douleur morale avait laissées sur son pâle visage, et il en fut un peu attristé.

—Pardonne-moi, Antoinette, murmura-t-il avec tendresse. Mais qu'est le léger chagrin que ma conduite de ce soir a pu te causer, auprès des souffrances que ta froideur m'inflige constamment ?

—Moi, j'agis par principe, Audley, tandis que vous, vous m'avez torturée, soit par représailles, soit par le désir de voir jusqu'à quel point vous pouvez me faire souffrir, et ce que je puis supporter.

—Oh ! non, ma petite femme ; mais j'espère que cette dure leçon aura pour effet de te rendre à mon égard plus indulgente que tu ne l'as été jusqu'ici. Assurément, tu ne me refuseras plus la permission d'aller à Valmont ?

—Venez à Valmont si vous le voulez, mais venez-y ouvertement et sans détour : au risque d'encourir la colère et les reproches de mon père, je vous y recevrai avec plaisir ; mais, quant à aller vous rencontrer ailleurs, je ne le puis pas, je n'y consentirai jamais.

—Qu'il en soit ainsi ! Puisque tu l'exiges, je me confierai aux chances de l'hospitalité de ton père. Mais comment passerai-je le temps durant ton absence ?

—Oh ! quant à cela, vous avez beaucoup de ressources, répondit-elle amèrement. Je n'en veux pour preuve que ce qui s'est passé ici ce soir.

—Comment ! tu es jalouse, Antoinette ?

Et un imperceptible sourire de satisfaction traversa ses traits.

—Je ne crois pas que j'aie ressenti de la jalousie ; mais ce que je sais, c'est que j'ai été bien malheureuse pendant les quelques heures qui viennent de s'écouler. Je me suis demandé plus d'une fois avec anxiété si l'amour que vous dites avoir pour moi est bien sincère, si cet amour pouvait réellement exister pendant que vous me traitiez ainsi. Oh ! Audley, concevez avec quelle cruelle douleur j'ai pu laisser ce doute pénétrer dans mon cœur, maintenant que nous sommes irrévocablement unis l'un à l'autre.

—Oui, il est bien heureux qu'il en soit ainsi ! répondit-il, les yeux brillants d'un sombre triomphe.

Sa femme frémit.

—Heureux, devriez-vous dire, Audley, tant que la confiance et l'affection mutuelle existeront entre nous.

—Je ne fais aucune exception : heureux dans l'un comme dans l'autre cas. Même, malgré la défiance, la froideur et l'irritation qui pourraient obscurcir nos relations, c'est pour moi une pensée consolante que celle de savoir que tu es entièrement, irrévocablement la mienne.

Ces paroles n'étaient, si vous le voulez, qu'une exagération de passion comme celles qui, en général, résonnent si agréablement aux oreilles d'une nouvelle mariée ; mais elles firent pâlir la pauvre femme de Sternfield et remplirent son cœur d'une terreur indicible.

—Comment ! n'ai-je pas raison ? continua-t-il presque violemment, en remarquant sa pâleur soudaine.

—Pour l'amour de Dieu, Audley, ne parlez pas aussi étrangement ! A Dieu ne plaise que la moindre méfiance s'élève maintenant entre nous ! Je vous serai sincère, fidèle et dévouée ; de votre côté, soyez bon et patient pour moi. Ne jouez pas avec mes sentiments comme vous l'avez fait aussi impitoyablement ce soir . . .

—Même comme tu as constamment joué avec les miens ?... Mais voici ta cousine. Je t'en prie, tâches de paraître moins abattue : autrement, j'aurai à passer par une cour martiale qu'elle pourrait instituer.

—Que conspirez-vous donc ensemble dans ce coin solitaire ? demanda Madame d'Aulnay qui arrivait en souriant. Comment ! Antoinette, tu parais bien malade ! tu seras certaine-

ment incapable de faire le voyage de demain. Major Sternfield, souhaitez lui le bonsoir de suite, car c'est vous qui, par vos plaintes et vos mélancolies, avez fait disparaître les couleurs d'Antoinette. Dites bonne nuit et adieu.

Et elle s'éloigna.

—Adieu, chère Antoinette ! dit Sternfield en pressant sa jeune femme sur son cœur. Pardonne-moi et oublie la peine que je t'ai si cruellement infligée ce soir.

Pardonner et oublier ! Hélas ! la demande était bien facile à faire ; mais fut-elle aussi facilement accordée ?

L'insomnie d'Antoinette, les oreillers de son lit trempés de larmes, auraient pu répondre à cette question.

XVII

Quelques jours après, notre jeune héroïne était installée au Manoir, environnée des soins affectueux de son père, des services dévoués de son excellente gouvernante et des attentions amicales de Louis Beauchesne qui, — cela va de soi, — était un visiteur privilégié au Manoir.

Cependant, malgré ce triple mur d'affection qui l'entourait, malgré son retour au calme et à la régularité de cette vie de la campagne qu'elle menait de nouveau, Antoinette conservait toujours l'apparence délicate qu'elle avait contractée durant les quelques semaines de son séjour à Montréal.

M. de Mirecourt, néanmoins, n'en conçut aucune inquiétude, persuadé qu'une quinzaine de jours de repos lui rendrait sa vigueur d'autrefois ; mais Madame Gérard était loin de partager son assurance et de se satisfaire aussi facilement. Ce qui l'alarmait plus encore que l'excessive faiblesse d'Antoinette, c'était la mélancolie à laquelle elle se laissait aller et l'indiffé-

rence qu'elle manifestait à l'égard de ses douces habitudes d'autrefois : l'accomplissement d'œuvres de charité et les plaisirs intellectuels auxquels elle se livrait avant sa promenade à la ville. Plus d'une fois elle essaya, par la patience, par la douceur, comme une mère seule aurait pu le faire, de provoquer quelque confiance chez son enfant bien-aimée ; mais celle-ci évitait avec terreur toute ouverture à ce sujet. Enfin, s'apercevant que ses tentatives avaient pour résultat invariable de faire Antoinette s'enfermer dans sa chambre, elle renonça à son idée, se contenta d'adresser tous les jours de ferventes prières au Ciel pour qu'il rendit à ce jeune cœur le calme qu'il semblait avoir perdu, et essaya de son mieux de le distraire et de chasser sa tristesse.

Une cause de chagrin et de regrets incessants pour Madame Gérard, était la correspondance régulière qui s'échangeait entre Antoinette et sa cousine Madame d'Aulnay. Ce chagrin était bien fondé, car la réception ou l'envoi d'une lettre était pour sa chère enfant un nouveau sujet de mélancolie ou lui donnait des maux de tête violents. Comme l'inquiétude de la bonne gouvernante se serait accrue, si elle eût su que la moitié de ces lettres qui étaient expédiées sous couvert à Lucille, faisait partie d'une correspondance suivie avec le Major Sternfield !

Un jour, elle se décida à demander, tout en badinant, à voir quelques-unes des lettres en question ; mais Antoinette la refusa froidement, disant pour raison qu'elle avait promis à Madame d'Aulnay de ne montrer ses missives à personne. Réellement alarmée, elle voulut s'en plaindre à M. de Mirecourt ; mais celui-ci, qui était devenu plus indulgent encore pour sa fille depuis son retour de la ville, répondit avec une certaine impatience, qu'Antoinette ne devait pas être troublée pour des riens, que d'ailleurs elle n'était pas en âge d'être soumise à une inquisition, comme une petite pensionnaire, au sujet de la correspondance qu'elle tenait avec sa cousine.

Cette réponse fut invariablement donnée par M. de Mirecourt, chaque fois que Madame Gérard voulut recourir à son intervention ; car si jusque-là la jeune fille s'était montrée aussi bonne et aussi soumise, c'était dû à la douceur de ses dispositions et non à la contrainte exercée par son père. C'était donc une bonne fortune, pour le secret qu'elle gardait avec tant de soin que le temps et les pensées de M. de Mirecourt fussent occupés par d'autres choses : autrement, il n'aurait pas manqué de remarquer l'inconcevable changement qui s'était opéré chez elle.

Nous avons déjà dit que la plupart des Canadiens-français, au lieu de recourir, pour le règlement de leurs difficultés, à des juges qui ne connaissaient ni leur langue ni leurs lois, s'étaient habitués à les soumettre à l'arbitre de leur curé ou à celui de quelque notable de leurs paroisses. A Valmont M. de Mirecourt était universellement aimé et respecté ; aussi se trouva-t-il constitué juge et arbitre des différends qui s'élevaient quelques fois entre ces co-paroissiens. Jamais on n'en appelait de ses décisions, car tous étaient convaincus qu'il agissait avec la plus stricte justice.

Un matin qu'Antoinette était dans le vieux salon du Manoir où les Dames avaient l'habitude de passer la matinée, son père vint lui remettre une lettre qu'il tenait à la main.

—Voilà une dépêche qui pèse autant que celles ordinairement reçues au Département du Secrétaire-Provincial, dit-il en riant.

Aucun sourire n'effleura les traits de la jeune fille en recevant la lettre, qu'elle glissa dans les plis de sa robe, en murmurant quelques mots de remerciement.

M. de Mirecourt, qui avait ce jour-là un nombre plus qu'ordinaire de causes en délibéré, partit presque aussitôt. Quelques instants après, Antoinette se leva à son tour.

—Pourquoi ne lis-tu pas ta lettre ici, mon enfant ? demanda Madame Gérard. Je te promets de ne pas dire un mot et de ne pas la regarder, pendant que tu en prendras connaissance.

La jeune fille fit quelques excuses d'une voix presque inintelligible et sortit.

Ah ! c'est que les lettres qu'elle recevait ne devaient pas être lues devant des personnes dont elle redoutait l'observation ; c'est qu'elles fesaient trop monter le rouge de l'émotion à ses joues et les larmes à ses yeux, pour pouvoir affronter cet examen ; c'est qu'elles occasionnaient sur ses traits l'expression trop claire du plaisir ou de la peine qu'elle éprouvait en les lisant, et que la peine avait trop lieu de prédominer, pour qu'elle permît à qui que ce fût de l'étudier pendant qu'elle en prenait connaissance.

Arrivée dans sa chambre, elle en ferma la porte et brisa l'enveloppe qui contenait, comme elle l'avait prévu, deux lettres, une du Major Sternfield et l'autre de sa cousine. Nous nous permettrons de reproduire en entier celle de cette dernière qui peint au vif l'esprit et le caractère de Madame d'Aulnay :

“ Ma chère Antoinette,—pour l'amour du ciel ! fais l'impossible pour obtenir de ton père la permission de revenir immédiatement à Montréal ! Audley ressemble à un parfait enragé. Il a entendu dire quelque part que le jeune Beauchesne est devenu le commençal du Manoir, qu'il te fait une cour assidue, et il en conclut que tu t'amuses à *flirter* avec Louis pendant que tu l'oublies entièrement, lui, ton mari. Il est venu ici hier soir, dans une colère incroyable, et a déclaré que si tu persistais à rester à Valmont plus longtemps, il prendrait le parti d'aller te voir là, n'importe quelles conséquences cette démarche pourrait avoir. Jusqu'ici, j'ai pu, comme tu m'en avais instamment priée, l'empêcher d'agir ainsi, mais je crains bien que sa patience et mon influence soient rendues à leurs

dernières limites. Qui aurait pu croire qu'un homme aussi charmant et aussi adorable deviendrait jamais tyran ! Et cependant il y a, ce me semble, dans la violence même qui le distingue et qui n'est qu'un excès de son amour pour toi, quelque chose de calculé pour le rendre dix fois plus cher encore à celle qu'il a choisie entre toutes pour être sa femme. Comme est insignifiant l'amour tranquille et philosophe de la plupart des hommes, mis en regard avec sa violente passion pour toi !

“ Maintenant, quant à ton retour ici, comment pourra-t-il s'effectuer ? Je crois qu'il serait peut-être mieux que j'aille cette semaine au Manoir avec M. d'Aulnay, que nous te trouvions, lui et moi, l'air malade,—ce qui est vrai ou devrait l'être, puisque tu te trouves séparée de celui qui doit t'être le plus cher en ce monde,—et tourmenter M. de Mirecourt à tel point, qu'il finisse par te laisser venir avec nous. Je lui dirai que, nous trouvant dans le temps du Carême, je fais pénitence, dans une entière réclusion, pour la vie mondaine et gaie que j'ai menée, jusqu'ici : que, par conséquent, tu ne rencontreras personne chez moi ; enfin, si ces raisons ne suffisent pas, j'inviterai Louis à être de la partie. Ce dernier argument sera convainquant, car mon oncle supposera tout naturellement qu' Louis, t'accompagnant à la ville, aura une nouvelle occasion de poursuivre la réalisation de son cher projet de vous marier.

“ Mais adieu ; j'entends la voix de Sternfield qui se fait entendre dans le passage : je dois donc fermer ma lettre de suite. Il a probablement quelques lignes ou une longue lettre à te faire parvenir.

“ Tu dévouée mais bien contrariée

“ LUCILLE.”

La lettre de Sternfield n'était pas de nature à calmer le trouble moral que venait de produire celle de Lucille. Le Ma-

jour accusait Antoinette de l'avoir oublié, déclarait énergiquement qu'il ne pourrait souffrir plus longtemps d'être exilé de sa présence, et terminait en disant qu'il tâcherait d'avoir assez de patience pendant quelques jours encore, après lesquels elle devait absolument venir le voir chez Madame d'Aulnay.

Ce fut en proie à une vive excitation qu'elle lut et relut ces lettres. N'y pouvant résister, elle se couvrit le visage de ses mains et éclata en sanglots.

—Oh ! Audley et Lucille ! soupira-t-elle, dans quel abîme de misère vous m'avez plongée !

Ces paroles pleines de tristesse et de désespoir qui tombaient de la bouche d'une jeune femme mariée à un homme qu'elle avait elle-même choisi, n'étaient pas, comme on pourrait le supposer, le résultat d'un moment de trouble ou d'inquiétude, mais bien plutôt le débordement d'un cœur surchargé de chagrins. Oui, durant les quelques semaines qui venaient de s'écouler, loin de la société pleine de charmes de Sternfield et de l'influence pernicieuse de Madame d'Aulnay, elle avait pu, dans la solitude de son cœur, jeter un coup-d'œil en arrière et juger l'irrévocable passé. Quel fut le résultat de cet examen sévère ? C'est ce qu'on peut deviner par l'exclamation qui venait de s'échapper de ses lèvres.

Si Audley Sternfield s'était toujours montré indulgent et tendre, il n'y a pas de doute que le goût passager qu'elle avait pris pour de l'amour se serait changé en une profonde affection, car sa nature, à elle, était aimante et aimable ; mais le système de persécution et d'intimidation qu'il avait adopté à son égard aussitôt après leur mariage infortuné, avait sensiblement altéré l'attachement naissant qu'elle avait éprouvé pour lui ; et, avec une terreur pleine d'angoisse pour l'avenir et un regret désespéré du passé, elle reconnaissait maintenant en son cœur ulcéré, qu'elle ne faisait que craindre et trembler

là où elle aurait dû aimer et espérer. Une demi-heure s'écoula pendant laquelle, la tête appuyée sur ses mains, elle regardait tristement les branches nues des arbres qui, jouet des vents de février, se balançaient doucement ou s'agitaient avec violence. Dans cette attitude mélancolique, elle rêvait combien il lui était désormais impossible de goûter encore une fois la paix et le bonheur.

Un léger coup frappé à la porte la fit tressaillir. C'était Madame Gérard qui venait lui annoncer que M. de Mirecourt et Louis l'attendaient au salon.

—Veuillez les rejoindre, chère Madame Gérard, répondit-elle ; je vais descendre dans quelques instants.

Après avoir à la hâte essuyé ses yeux et lissé ses cheveux, elle se rendit au salon, en se préparant une contenance indifférente. Se plaçant près des deux rideaux cramoisis afin que l'ombre qu'ils projetaient pût cacher un peu sa pâleur—précaution qu'elle tenait de Madame d'Aulnay,—elle fit tout son possible pour répondre avec calme aux remarques qu'on lui adressait. Quelques instants après, M. de Mirecourt fut appelé à son bureau par un voisin qui venait solliciter ses conseils et son arbitrage : les deux jeunes gens se trouvèrent seuls, Madame Gérard étant occupée à des affaires de ménage.

—Qu'avez-vous donc, Antoinette ? demanda Louis qui avait deviné son trouble, en dépit des rideaux cramoisis et de l'assurance qu'elle avait tenté de se donner.

—Oh ! Louis ! je suis bien misérable, bien malheureuse ! répondit-elle.

—Je m'en suis aperçu dès le premier instant de votre retour, répliqua-t-il gravement ; vous n'êtes plus la jeune fille si gaie et si heureuse d'autrefois. Mais, chère Antoinette, puis-je faire quelque chose pour vous ?

—Oh ? oui, dit-elle en l'interrompant et en joignant ses mains. Tâchez de m'obtenir la permission de retourner prochainement, de suite, à Montréal.

—Oui, à la société si pleine de charmes de l'*irrésistible* Major Sternfield, continua-t-il avec une amertume pleine de jalousie dont il ne put se rendre maître. Assurément, s'il déplore votre mutuelle séparation la moitié autant que vous semblez la regretter, son nom et le vôtre mériteront de passer à la postérité comme un exemple du vif attachement des amoureux de nos jours.

—Oh ! Louis, épargnez-moi les reproches et les railleries, je suis bien déjà assez misérable. Secourez-moi, si vous le pouvez ; sinon, plaiguez-moi.

Emu, le jeune Beauchesne s'exclama impétueusement :

—Non, Antoinette ; c'est plutôt à vous de me plaindre, de me pardonner mon injustice. Dites que vous me pardonnez, et je tâcherai de me rendre digne de la confiance que vous avez placée en moi.

Ce pardon lui fut facilement accordé. Antoinette lui fit part alors de la prochaine arrivée de Madame d'Aulnay et du but qu'avait cette visite. Louis promit de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour favoriser le projet.

Madame Gérard entrant quelques instants après, il commença, avec elle, une conversation animée, pour détourner son attention de la jeune fille encore sous l'effet d'une vive agitation.

XVIII

Quelques jours après, par une superbe matinée, Monsieur et Madame d'Aulnay, traînés dans leur joli équipage d'hiver, venaient frapper à la porte du Manoir, à la grande joie de M. de Mirecourt qui était également fier de sa gracieuse nièce et de son digne et savant époux.

Antoinette amena Lucille dans sa chambre pour la débarasser de ses vêtements de voyage. Une fois là, celle-ci ferma la porte avec soin, et s'écria :

—Maintenant, aux nouvelles. . . . Mais, mon Dieu ! Antoinette, comme tu es terriblement pâle ! Qu'est-ce que tu as donc fait ? Non-seulement tu as considérablement maigri, mais de plus tes yeux et ton teint ont perdu tout leur éclat. Cela ne fera pas. Tu ne dois pas permettre au chagrin ni à l'inquiétude d'aller plus loin que de communiquer à tes traits une pâleur délicate ou un air mélancolique.

—Donne-moi ta recette pour les restreindre dans les limites aussi modérées, dit Antoinette avec un sourire forcé.

—Lorsque tu te sentiras triste, arrête-toi de penser, prends un roman, essaies une intrigue ou jette un coup-d'œil sur tes toilettes. Si ces dernières sont dans un état défectueux, le remède est infaillible, car une cause de tristesse en neutralise toujours une autre. Courage, chère enfant. Nous allons obtenir la permission de ton père ; demain soir tu seras dans mon salon, avec ce cher tyran d'Audley à tes pieds. Mais silence ! j'entends venir Madame Gérard. Jusqu'après le dîner, pas un mot de notre projet.

Le dîner fut excellent et les vins exquis ; M. de Mirecourt, content de voir que tout allait à merveille, était d'une humeur des plus aimables. Après le café qui fut servi dans le salon, Madame d'Aulnay, avec une grande habileté, ouvrit le feu par quelques remarques sur la pâleur et l'apparence délicate d'Antoinette.

—En effet, elle paraît malade, répondit un peu brusquement M. de Mirecourt ; mais c'est à sa promenade en ville que nous devons cela.

—Oh ! cher oncle, répondit en souriant Madame d'Aulnay, lorsqu'elle quitta Montréal elle paraissait être bien mieux que

maintenant. Elle s'ennuit à la mort ici, précisément comme moi à la ville depuis que le Carême est commencé.

—C'est très flatteur pour M. d'Aulnay et pour moi-même, répliqua-t-il.

—Mais, mon oncle, vous êtes très souvent absent ou retenu dans votre bureau par d'importants travaux, et Madame Gérard est occupée par les affaires du ménage, en sorte que la pauvre Antoinette est souvent seule.

—Que la petite demoiselle se livre à la lecture, au jeu ou à la couture, comme elle avait la louable habitude de le faire avant son entrée dans la vie du grand monde, dit M. de Mirecourt, d'un ton assez bref.

Mais le regard de tendresse qu'il lança en même temps sur sa fille était une frappante contradiction de la brusquerie de ses paroles.

—Laisse-la plutôt venir à la ville avec nous, interrompit M. d'Aulnay qui avait reçu des instructions de sa tendre moitié. Je te promets que nous te la renverrons après Pâques, aussi heureuse et en aussi bonne santé que jamais.

M. de Mirecourt hocha la tête.

Madame Gérard, de son côté, fit comprendre qu'elle ne pouvait s'imaginer qu'Antoinette pût désirer s'éloigner si tôt du Manoir, après une si longue absence. Mais quelle chance avait-elle de lutter contre des alliés aussi puissants ? Louis lui-même, sur lequel elle avait compté comme sur un secours efficace, l'abandonnait et passait traîtreusement à l'ennemi. Quel était son but en agissant ainsi ? c'est ce qu'elle ne put deviner, à moins toutefois que, comme Madame d'Aulnay l'avait également invité, il eût voulu profiter de cette occasion pour devenir plus intime avec Antoinette en vivant sous le même toit qu'elle. Mais la vieille gouvernante n'avait pas

remarqué que Beauclerc ne avait répondu à l'invitation d'une manière générale, équivoque, qui lui permettait d'accepter ou de refuser ensuite, à sa convenance.

Antoinette elle-même, silencieuse et abattue, ne parlait que très peu, et en dépit des signes que lui faisait sa cousine, elle restait presque passive. Un regard suppliant tourné vers son père et qu'elle accompagna de ces mots : "j'aimerais à y aller," fut tout ce qu'elle fit pour seconder les efforts de ses amis ; mais, quand bien même elle se serait étudiée à prendre des moyens directs de gagner le consentement de son père, elle n'eût pu en choisir un plus heureux que celui-là. Le calme qui se trahissait sur sa figure et qui atteignait presque l'apathie, ainsi que le souvenir de la sévérité dont il avait fait preuve à son égard lorsqu'il lui avait parlé de son mariage avec Louis, le touchèrent sensiblement et le firent incliner à se rendre à la demande générale. Et puis, la déclaration faite par Madame d'Aulnay qu'elles vivraient dans la retraite du Carême, le fait que Louis avait été également invité et pourrait surveiller sa fiancée, le décidèrent tout-à-fait.

Eh ! bien, mon enfant, dit-il en attirant sa fille à lui, puisqu'il faut faire ce sacrifice, fessons-le gaiement. . . . Mais quoi ? des pleurs ! s'écria-t-il en voyant Antoinette qui, touchée par sa bonté, par le souvenir de sa propre ingratitude envers lui et par le sentiment de sa propre perfidie, essayait de contenir les sanglots qui s'échappaient de sa poitrine oppressée. Tu pleures, petite ! Qu'est-ce que cela veut donc dire ?

—Ne sois pas aussi enfant, Antoinette ! interrompit Madame d'Aulnay avec plus de vivacité que la circonstance semblait en demander de sa part. Tu es ridiculement nerveuse aujourd'hui !

—Eh ! bien, c'est toi-même, jolie nièce, qui lui a appris ces mouvements. . . . Mais assez comme cela. Antoinette, monte à ta chambre et commence à faire ta malle ; autrement tu

oublieras la moitié ou la plus grande partie de tes effets indispensables . . . C'est inutile, Madame Gérard ! continua-t-il de bonne humeur en interrompant la gouvernante qui venait de commencer à protester, quoique avec beaucoup de déférence, contre le retour d'Antoinette à la ville. C'est inutile. Cette fois, ils ont été trop nombreux pour nous ; tenez ! tenez ! c'est une affaire décidée. Lucille, fais-nous maintenant un peu de musique, si tu peux ; mais je crains bien que l'instrument soit hors d'ordre : notre petite fille ne l'a pas touché depuis bien longtemps.

Il y avait à peine quelques secondes qu'Antoinette, suivant l'invitation de son père qu'elle avait reçue avec un grand empressement, était dans sa chambre, lorsque Madame Gérard entra.

—Chère Antoinette, dit-elle, je suis venue voir si tu as besoin de moi ?

—Oh ! non ; je ne mettrai pas beaucoup de temps à préparer tous mes effets ; mes commodes et mes tiroirs sont dans un ordre parfait, grâce au bon exemple que vous m'avez donné sous ce rapport, chère amie.

—Ah ! mon Antoinette,—reprit Madame Gérard avec une inquiétude pleine de tristesse dans le regard et dans la voix,—je crains bien que les conseils que je t'ai donnés sur d'autres sujets bien plus importants aient été malheureusement inutiles. Dieu sait combien de fois je lui ai demandé avec ferveur la grâce et l'inspiration de remplir dignement l'important devoir qui m'était confié.

—Chère Madame Gérard, pourquoi êtes-vous si triste et si inquiète ? demanda avec douceur Antoinette en prenant les mains de sa gouvernante qu'elle pressa chaleureusement dans les siennes. Vous avez été pour moi une véritable mère. Toujours bonne, judicieuse, prudente . . .

—Et cependant j'ai failli, complètement failli ! interrompit celle-ci sur le même ton de tristesse. Non, ne parles pas ainsi, Antoinette, mais écoute-moi, car je dis la vérité. Où est cette confiance que je désirais t'inspirer, cette confiance qui aurait dû te faire venir à moi comme à une mère, me confier tes chagrins et prendre mes conseils dans les moments de peine ? Hélas ! tu ne m'en accordes pas plus qu'à une étrangère ! Tu as des soucis et des inquiétudes, mais tu les pleures en silence ; tu as des plans et des projets, mais tu les prépares dans le secret. Antoinette ! chère Antoinette ! dis-moi : ai-je mérité cette disgrâce ?

Le cœur ardent de la jeune fille qui était intimement attaché à l'institutrice de ses jeunes années fut profondément touché par cet appel chaleureux. Se jetant, en pleurs, dans les bras de son excellente gouvernante, elle s'écria :

—O bonne et chère ami ! pardonnez-moi ! Pourquoi n'ai-je pas rempli mes devoirs à votre égard avec autant de fidélité que vous vous êtes acquittée des vôtres envers moi ? pourquoi ne suis-je déjà séparée de vous ? . . .

—Et cependant tu me laisses encore ! dit-elle doucement en caressant la soyeuse chevelure de la jeune fille. Que Madame d'Aulnay seule s'en retourne dans cette vie agitée de la ville, dans le tumulte de laquelle tu as déjà perdu ta fraîcheur, tes sourires, ta gaieté, et la paix de ton âme.

—Cela ne se peut pas ! dit Antoinette en se levant fiévreuse. Hélas ! je dois y aller.

—Qu'il en soit comme tu le désires, et puisse Dieu guider tes pas ! Encore un mot, ma petite Antoinette, encore un mot de l'amie éprouvée qui a appris à ta bouche à bégayer le nom de notre Père céleste. Pourquoi as-tu abandonné la pratique et les devoirs de notre religion à laquelle jusqu'ici tu avais été si fidèle ?

—Parce que je ne suis pas digne des consolations qu'elle donne ! répondit la jeune fille singulièrement émue.

—Ce devrait plutôt être une raison pour te faire persévérer dans l'observation de tes devoirs religieux. Est-ce que notre Divin Maître lui-même ne nous a pas dit qu'il venait pour sauver non pas les justes, mais les pécheurs ? Mais assurément, ces paroles, dans leur sens le plus rigoureux, ne s'appliquent pas à ma petite, à ma chère Antoinette. Ouvre-moi ton cœur, mon enfant bien-aimée ; confie-moi les secrètes préoccupations qui semblent peser sur lui : tu seras, ensuite, moins abattue et plus heureuse.

Antoinette soupira. Oh ! que n'aurait-elle pas donné pour pouvoir en ce moment confier ses fautes et ses peines à cette conseillère sage et prudente, partager avec elle le lourd fardeau du secret qui déjà avait commencé à ébranler sa jeune existence ! Mais le souvenir de la promesse que Sternfield lui avait arrachée ferma sa bouche ; et avec une tendre caresse, elle lui dit :

—Soyez patiente pendant quelque temps encore, ma bonne, mon excellente amie ; et malgré mon silence, en apparence si plein d'ingratitude, aimez-moi, priez pour moi !

—Puis-je entrer, Antoinette ? demanda soudainement la voix argentine de Madame d'Aulnay.

Et, sans attendre la réponse, Lucille s'introduisit dans la chambre.

—Que signifie ceci, pauvre petite cousine ? demanda-t-elle en prononçant son regard indigné de Madame Gérard au visage baigné de larmes d'Antoinette. Tu es, je crois, à recevoir un sermon ? . . .

—Arrêtes, Lucille, ne parles pas aussi étourdiment ! se hâta d'interrompre Antoinette . . . Pars-tu à présent, demanda-t-elle à sa gouvernante qui s'était levée.

—Oui, mon enfant ; mais avant de laisser cette chambre, j'ai à vous donner un avis, Madame d'Aulnay. Sur vos instances pressantes, cette enfant innocente et sans expérience a été confiée à vos soins, A Dieu vous aurez à rendre compte de la manière dont vous avez rempli vos obligations. Quelles que soient les embûches dont ses pas ont été environnés et les erreurs dans lesquelles elle peut encore tomber, sur votre tête, à vous, son guide et sa protectrice, retombera la plus lourde part du châtement !

—Quelle terrible mégère ! s'écria Madame d'Aulnay avec un frémissement affecté, pendant que la gouvernante s'éloignait. Elle me rappelle la Sybille.

—Trêve de ces épithètes et de ces plaisanteries, répliqua Antoinette d'un air affligé et indigné. Cette personne a été pour moi, dès ma plus tendre jeunesse, une gouvernante, une amie, une mère ; et je serais une ingratitude si je permettais qu'on fit un pareil usage de son nom en ma présence, quand je puis l'empêcher.

—Oh ! assez, ma chère enfant. Cette indignation est en pure perte ; car je suis prête, si tu le désires, à en parler désormais et à la regarder comme une perfection. Mais ne perdons pas notre temps en disputes, quand nous avons à parler de choses infiniment plus intéressantes. N'avons-nous pas parfaitement réussi dans tous nos plans ? Nous devons partir demain matin, pour profiter des beaux chemins, avant qu'une tombée imprévue de neige les rende impraticables. A présent, laissez le sourire revenir sur tes traits, tâchez de paraître comme autrefois, afin d'empêcher ton père de retirer sa permission. . . . Et maintenant que nous avons un moment à nous, je m'étonne de ne pas te voir m'assiéger de questions, au sujet de ton cher, adorable et tyrannique mari ! . . . Mais, quoi ! ce nom te fait tressaillir comme s'il te terrifiait ! Tu es devenue singulièrement nerveuse.

—Eh ! bien, qu'as-tu à me dire sur son compte ? demanda Antoinette à voix basse.

—Qu'est-ce que j'ai à te dire ! répéta ironiquement Madame d'Aulnay. Est-ce ainsi qu'une jeune mariée qu'on idolâtre doit s'enquérir du plus joli et du plus charmant mari qu'une femme puisse avoir ?

—Je ne suis pas aussi enthousiaste que toi, Lucille ; de plus, tu oublies qu'il y a à peine deux jours j'ai reçu de lui une lettre dans laquelle il me disait que sa santé est assez bonne. Mais, puisque tu veux absolument que je te questionne sur son compte, dis-moi donc comment il a passé le temps durant mon absence ?

—Le fait est—répondit Madame d'Aulnay, en toussant, comme pour cacher son embarras—le fait est qu'il n'aurait pas été habile en vivant retiré comme un ermite : le monde aurait pu soupçonner quelque chose. Aussi, pour qu'il n'en parût pas, il a agi comme d'habitude, comme si de rien n'était.

—Comme il a agi pendant la dernière soirée que j'ai passée à la ville ? continua Antoinette dont les traits venaient de se couvrir d'une vive rougeur causée par la peine et le ressentiment que lui causait le souvenir de cette pénible circonstance.

—Oh ! oui, je sais à quoi tu fais allusion. J'ai vu moi-même ses indignes coquetteries avec une ou deux des jeunes filles présentes, et je l'ai ensuite fortement grondé pour cela. Je lui ai dit, entr'autres choses, que tu avais fait preuve de trop de bonté et de patience, et que ce que tu aurais eu de mieux à faire, aurait été de t'amuser avec quelques partenaires de ton goût, pour combiner ensemble le plaisir de l'amusement et celui de la vengeance. Mais, ma chère Antoinette, le regard sombre et furieux qu'il me lança me glaça presque de terreur. " Ecoutez-moi bien, Madame d'Aulnay, m'a-t-il dit. Puisque vous voulez le bonheur de votre cousine, ne lui donnez jamais

un pareil conseil. Si vous le faites et si elle agit d'après ce conseil, la conséquence en sera que vous aurez, toutes les deux, à vous en repentir le jour même où elle commencera à mettre ce système en pratique."—"Hein ! Major Sternfield, vous êtes un vrai tyran ! répondis-je un peu irritée ; Barbe-Bleu n'était pas de moitié aussi méchant que vous."—"Ne parlez pas avec autant de légèreté, Lucille !" répliqua-t-il en m'appelant, avec une grande impertinence, par mon nom de baptême. "J'aime sincèrement, comme tout homme le voit, la femme que j'ai choisie pour être la compagne de ma vie, et je ne puis pas plus lui permettre de jouer avec mes affections qu'avec mon honneur." N'est-ce pas, chère Antoinette, que, en dépit de ses fautes, c'est un homme irrésistible ?

Antoinette ne fit d'autres réponses qu'en laissant percer un faible sourire sur sa figure et qu'en faisant un léger, un très-léger mouvement de tête.

—Et qui, crois-tu, s'est récemment informé de toi très particulièrement et avec beaucoup d'intérêt ? Devines ; je te le donne en vingt. Quoi, tu n'en peux venir à bout ? Eh ! bien, je vais te le dire : ni plus ni moins que l'insensible, l'invulnérable Colonel Evelyn. Que te figures-tu qu'il ait eu l'audace de me dire, un après-midi que je me promenais en voiture près de la Citadelle (*) pour aller entendre le nouveau corps de musique ? Après s'être informé de toi et avoir appris que tu étais en bonne santé et que je m'attendais à t'avoir encore prochainement avec moi, il se lança dans une diatribe du même genre à peu près que celle dont vient de me gratifier ta gouvernante. Il prétendit que tu étais une jeune fille candide et sans expérience, que je devais veiller sur toi avec un soin jaloux et te diriger avec une grande prudence. Je crois qu'il se dit autorisé à parler ainsi à cause de quelques remarques un peu légères qui auraient été faites sur ton compte et sur celui de Sternfield à la table d'hôte des officiers, quoique je ne puisse

(*) Aujourd'hui la Place Dalhousie.

m'imaginer ce qui a pu donner lieu à ces remarques. . . Mais ! Ciel qu'as-tu donc, Antoinette ? comme tu parais fiévreuse ! Tiens, laisses à ta femme de chambre le soin de faire ta malle, et descendons au salon.

XIX

Elles trouvèrent les Messieurs engagés dans une conversation politique animée qui avait, comme de raison, pour thème principal les griefs du Canada et les actes arbitraires du nouveau gouvernement. Par déférence pour Madame d'Aulnay qui éprouvait la plus profonde aversion pour la politique, ils changèrent de sujet et donnèrent à la causerie une tournure générale.

La matinée du lendemain fut douce et agréable. Ça et là sur le ciel bleu on voyait poindre quelques nuages blancs. Dans les cours des fermes, les troupeaux, sortis de l'étable où ils avaient été confinés depuis quelques jours, tournaient d'un côté et de l'autre leurs regards étonnés ; de petits oiseaux blancs voltigeaient tout à l'entour et se reposaient de temps en temps sur les branches nues des arbres.

Ainsi qu'il avait été décidé la veille, M. et Madame d'Aulnay partirent de bonne heure, emmenant Antoinette avec eux. Lucille, qui était d'une humeur des plus vives, égaya un peu la monotonie du voyage. Ils arrivèrent enfin à leur destination, et les chambres de Madame d'Aulnay avec leurs feux pétillants leur parurent encore plus confortables, après la route qu'ils venaient de parcourir. L'odeur appétissante du dîner, qui fait venir l'eau à la bouche de voyageurs affamés et qui envahissait la maison ; la table avec ses trois couverts, ses nappes blanches comme la neige, ses verres et son argenterie brillante : tout indiquait qu'ils étaient attendus.

Avec cette bonne humeur, qui offrait au moins une compensation dans son caractère frivole, Madame d'Aulnay ouvrit

précipitamment une des malles d'Antoinette, en prit une jolie robe et insista pour que sa cousine la mit.

—Tu sais, dit-elle, qu'Audley doit venir ce soir, et je veux que tu paraisses avec avantage ; ainsi, puisque tu n'as que dix minutes pour t'habiller, fais diligence. M. d'Aulnay, tout philosophe et patient qu'il soit sous tous les rapports, devient l'homme le plus intraitable du monde quand on le fait attendre pour son dîner.

Antoinette fut prête à temps et descendit dans la salle où M. d'Aulnay, la montre en main, se promenait de long'en large.

—Quel trésor de femme tu feras, jolie cousine ! dit-il en souriant : toujours prête au moment convenu !

L'effet du long voyage qu'elle venait de faire eut un bon résultat sur l'appétit d'Antoinette ; et les saillies pleines de finesse de Lucille qui était, ce jour-là, dans sa meilleure humeur, communiquèrent à son esprit une gaieté qu'il n'avait pas connue depuis plusieurs semaines déjà. Elle était libre aussi, du moins pour quelque temps, de la crainte qui la harassait depuis plusieurs jours, que son mari ne s'aventurerait pas dans quelque démarche téméraire, comme celle de se présenter brusquement chez son père, ou, ce qu'elle avait redouté davantage, d'arriver à Valmont sous un nom supposé, et de la forcer à lui accorder une entrevue.

Après le dîner qui fut très-agréable, M. d'Aulnay demanda la permission de se retirer dans sa Bibliothèque. Madame d'Aulnay et sa cousine se trouvèrent seules.

Lucille, qui était admiratrice passionnée des ouvrages de fantaisie de toutes sortes, apporta à sa cousine quelques échantillons de nouveaux patrons. Pendant qu'elle était à lui montrer les beautés d'un cep de vigne qu'elle avait l'intention de reproduire sur le canevas, un grand coup de marteau frappé à la porte fit tressaillir Antoinette.

—Oui, dit Lucille, c'est le Major Sternfield : c'est sa manière impatiente de frapper. . . . Mais, mon Dieu ! chère enfant ! comme tes couleurs ont vite changé ! Dis-le-moi franchement—et elle scruta encore plus attentivement sa cousine—oui franchement : est-ce l'amour ou la crainte qui te fait tressaillir ainsi ?

—Un peu les deux, répondit la jeune fille en s'efforçant de paraître plus gaie.

Avec une figure toute souriante, Audley entra dans la salle.

Attirant sa femme à lui et la pressant sur son cœur :

—Arrivée enfin ! ma bien-aimée, dit-il. Oh ! que je suis heureux !

En ce moment, se rappelant toutes les pensées peu bienveillantes, tous les amers regrets qui l'avaient affligée depuis leur séparation, Antoinette oublia ses griefs, et, comme une femme peut seule le faire, s'accusa elle-même d'injustice et de dureté. Ah ! si Audley s'était toujours montré aussi tendre pour elle, il se serait attaché son affection aussi irrévocablement qu'il avait enchaîné ses destinées.

La soirée se passa rapidement et agréablement, et ce fut bien malgré lui que Sternfield se leva enfin pour partir. Comme il pressait la main de sa femme, ses yeux cherchèrent l'anneau qu'il avait placé dans un de ses doigts ; mais il n'y était plus.

—Où est-il. . . . ton jonc ! demanda-il en fronçant tout-à-coup ses sourcils.

Antoinette leva l'autre main, dans l'un des doigts de laquelle brillait le petit anneau d'or.

—J'ai coutume de rougir tellement, dit-elle, et je deviens

si visiblement mal à l'aise quand quelque regard indiscret se dirige vers ma main, que j'ai cru plus prudent de le changer de doigt.

—C'est assez juste. Et maintenant, une autre question que je me crois permise et à laquelle tu peux, je crois, répondre aussi facilement : Quel est ce M. Louis Beuchesne avec lequel on m'a dit que ma petite Antoinette était dernièrement devenue si intime ?

—O ce pauvre Louis ! répondit-elle avec une franchise qui fit disparaître, pour un moment du moins, les soupçons de son mari.

—Pourquoi l'appelle-tu pauvre Louis ?

—Parce que je l'estime, dit-elle en riant et en rougissant légèrement.

—J'espère que tu ne m'appelleras jamais *pauvre* Sternfield ! répliqua son mari qui, avec sa perspicacité ordinaire, avait deviné que Louis pouvait avoir été autrefois un amoureux d'Antoinette, mais sans espoir.

—Non, non ! dit-elle gravement. Vous, vous êtes d'une nature à inspirer plutôt de la crainte que de la pitié.

—Et de l'amour plus qu'autre chose, j'espère ! ajouta-t-il.

—Assez de cette conversation à voix basse, interrompit en riant Madame d'Aulnay. J'appelle maintenant votre attention sur un sujet bien plus sérieux que vos affaires privées.

—Faites connaître vos désirs, belle Dame : je tâcherai de les combler.

Et Sternfield s'inclina gracieusement.

—Eh ! bien, voici. Je voudrais organiser une promenade à la Longue-Pointe ou à Lachine. La saison est si avancée, que, dans deux semaines, il ne faudra plus songer aux promenades en voitures d'hiver.

—Mais, il me semble que nous avons promis à papa de vivre tranquille et retirées tant que je serais à la ville, hasardâ Antoinette.

—Ainsi fessons-nous et ainsi continuerons-nous de faire, ma très-prude petite cousine : je ne me propose nullement de donner des bals et des soirées, mais simplement de faire une promenade en voiture pour profiter des derniers beaux chemins. Saint Antoine lui-même n'aurait pas pu se refuser à cela. Prenez ce crayon, Major Sternfield, et écrivez un mémoire de ceux que je désire réunir.

Deux ou trois noms furent écrits sans commentaires ; ensuite, Madame d'Aulnay proposa le Colonel Evelyn.

—A quoi cela sert-il de l'inviter, fit remarquer Sternfield : il ne viendra pas ; il ne s'est pas rendu à votre invitation la dernière fois.

—N'importe ; faites votre devoir, M. le Secrétaire, répondit péremptoirement Madame d'Aulnay. Evelyn doit être invité : il a accepté une fois mon invitation.

—Oui, en cette circonstance mémorable où il a perdu les magnifiques chevaux qu'il avait emmenés d'Angleterre, ce qui n'est certainement pas de nature à nous faire jouir une seconde fois de sa charmante société. Et, d'ailleurs, de quelle utilité vous sera-t-il, maintenant qu'il n'a plus d'équipages ?

—Vous êtes absurde, Major Sternfield ! répliqua sèchement Lucille. Vous savez aussi bien que moi qu'il s'est récemment procuré une paire des plus magnifiques chevaux canadiens

qui soient dans le pays. Vous êtes ou jaloux, ou anxieux de rester le seul cavalier irrésistible de la compagnie.

—Est-ce que vous l'appellez irrésistible ? dit d'un air moqueur Sternfield.

—Non, mais c'est un misanthrope, un homme mystérieux, ce qui vaut encore mieux.

Le militaire haussa les épaules, et, après deux ou trois autres minutes de discussion, il partit.

La matinée fixée pour la promenade était superbe. Madame d'Aulnay et sa cousine achevaient de déjeuner, lorsque Jeanne entra pour remettre à sa maîtresse une carte qu'elle venait de recevoir.

—Comment ! le Colonel Evelyn ! s'écria Lucille. Que peut-il y avoir sur la terre qui l'amène à une heure aussi matinale ?

La rougeur d'Antoinette augmenta d'intensité, mais n'offrit aucune solution à ce problème.

—Qu'allons-nous faire ? continua Madame d'Aulnay. Les feux du salon sont à peine allumés. Je crois que nous ferions mieux de le recevoir ici. Oui, Jeanne, faites-le entrer dans cette salle. . . . Sais-tu bien, Antoinette, que nous sommes vraiment charmantes, dans ces gracieuses toilettes du matin ? Et puis, ce boudoir avec mes oiseaux et mes fleurs, est un vrai oasis. Décidément, c'est le meilleur local pour le recevoir.

Le visiteur entra, calme et majestueux. Il connaissait probablement l'arrivée d'Antoinette, car il ne manifesta aucune surprise en la voyant. Aussi l'aborda-t-il avec une tranquille bienveillance ; et, après avoir demandé pardon d'être aussi matinal dans sa visite :

—Madame d'Aulnay, continua-t-il avec un léger sourire, je

suis venu savoir de vous si l'invitation que vous avez bien voulu me faire ne s'adresse qu'à mes chevaux, ou bien si elle comprend également votre très humble serviteur ?

—Comment ? que voulez-vous dire, Colonel Evelyn ? répondit Madame d'Aulnay passablement intriguée. J'ai dit au Major Sternfield de vous inviter en mon nom, car je ne croyais pas qu'il fût nécessaire de vous envoyer une invitation plus formelle pour une affaire aussi simple.

—Eh ! bien, l'invitation a été, pour ne pas dire plus, très-équivoque. Hier soir, je rencontrai le Major Sternfield dans la rue ; après m'avoir félicité sur l'acquisition de mes nouveaux chevaux et demandé s'ils étaient bien dressés, il m'informe que Madame d'Aulnay organise une promenade et qu'elle ne peut pas s'en passer.

—Qu'il est malicieux ce Major Sternfield ! exclama Madame d'Aulnay. Colonel, je n'ai pas besoin, j'espère, d'expliquer ou de nier ce fait ; vous me savez incapable d'une semblable impolitesse.

—J'en suis bien sûr, répliqua-t-il avec gravité. L'hospitalité que Madame d'Aulnay sait si bien exercer vis-à-vis les étrangers que le hasard a conduits dans son pays est une réfutation suffisante. Mais mon but principal, en venant, est de savoir à quelle heure vous voulez que mon équipage et mon domestique—qui, vous le savez, sont toujours à votre disposition—soient ici. Le Major Sternfield, malheureusement, n'a pas pris le temps de me renseigner sur ce point important.

—Quels que superbes qu'ils soient, je n'accepterai pas les chevaux sans leur maître,—reprit Madame d'Aulnay qui paraissait piquée au vif. Je sais qu'en général vous ne vous souciez guère de la société des Dames ; néanmoins, je suis certaine que vous êtes trop bien élevé pour venir en personne refuser une invitation que vous fait l'une d'elles, surtout lors-

qu'elle vous dit qu'agir ainsi serait la chagriner et la mortifier.

Le Colonel Evelyn paraissait être dans une grande perplexité. Son but, en venant ce matin-là chez Madame d'Aulnay, était effectivement, ainsi qu'il l'avait dit, de mettre ses chevaux à sa disposition et de s'assurer à quelle heure il devait les lui envoyer. Il pouvait en avoir un autre, connu de lui seul peut-être : celui de voir Antoinette à son arrivée ; mais se joindre aux touristes était une chose qu'il n'avait nullement prévue. Aussi, la Dame insistant, il répondit :

—Comme de raison, puisque Madame d'Aulnay est assez bienveillante pour ne pas entendre raison, je ne puis que me rendre à ses désirs ; mais je crains bien qu'après la catastrophe survenue dans la dernière excursion de ce genre à laquelle j'ai pris part, aucune Dame ne soit assez intrépide pour m'accompagner.

—Vous vous trompez, Colonel. Sans aller plus loin, en voici deux qui sont désireuses de partager les gloires et les périls de votre équipage. Qu'en dis-tu Antoinette ?

La jeune fille fit, en rougissant, un signe négatif de la tête ; mais le Colonel Evelyn, sans remarquer ce mouvement, reprit :

—Oh ! Mademoiselle de Mirecourt est une héroïne dans toute la force du terme ; et si pareil accident devait jamais m'arriver encore, je suis assez égoïste pour désirer l'avoir alors avec moi : c'est sont calme merveilleux qui nous a sauvés. . . .

—Joint à l'habileté et à la présence d'esprit du Colonel Evelyn, répondit Madame d'Aulnay avec un charmant sourire. Mais qu'en dis-tu, Antoinette—continua-t-elle, animée du désir soudain de punir Sternfield de sa dernière escapade—qu'en dis-tu ? si tu donnais au monde, et particulièrement au Colo-

nel Evelyn, une nouvelle preuve de courage en montant aujourd'hui encore dans sa voiture !

—Oh ! faites cela, Mademoiselle de Mirecourt, dit-il avec bienveillance sinon avec empressement ; je puis en toute sûreté vous promettre que votre courage ne sera pas soumis à une aussi rude épreuve qu'il l'a été la dernière fois. De plus, ce sera un témoignage, que je recevrai avec plaisir, que vous avez oublié et que vous m'avez pardonné les terreurs de cette dangereuse promenade. . . .

—Sans doute elle accepte, interrompit Madame d'Aulnay sans donner à sa cousine le temps de répondre. Vous pouvez considérer la chose comme définitivement réglée.

Timide et embarrassée, Antoinette ne fit aucune résistance ; mais, lorsque le militaire fut parti :

—Oh ! Lucille, dit-elle à Madame d'Aulnay, j'ai bien peur qu'Audley ne soit fâché de cet arrangement.

—L'impertinent aura ce qu'il mérite pour s'être aussi mal acquitté de ma commission ! répondit Lucille dont le teint animé trahissait un vif mécontentement.

—Mais, je le crains tant lorsqu'il est fâché ! reprit la pauvre Antoinette !

—Pour cette raison-là même, tu dois apprendre à le braver. Mais si cet arrangement te mets mal à l'aise, je lui dirai qu'il est entièrement mon fait ; que tu n'y as pris aucune part, ce qui est vrai : ainsi, ne te tourmentes plus à propos d'une semblable bagatelle.

XX

Heureusement que, pour la facile exécution des plans de Madame d'Aulnay, le Major Sternfield, retenu par un obstacle imprévu, arriva un peu tard. Lorsqu'il parut, monté sur son joli mais fantasque *cutter*, tous les touristes étaient à leur place.

—L'heure est passée, Sternfield ! Qu'est-ce qui peut vous avoir retenu si longtemps aujourd'hui ? crièrent deux ou trois voix.

Mais il ne daigna pas répondre. Lorsqu'il aperçut Antoinette assise près du Colonel Evelyn, le rouge de la colère lui monta au front ; mais, surmontant son impatience, il s'approcha de Madame d'Aulnay qui, enfoncée dans un amas de robes d'ours et la tête rejetée en arrière, laissait un sourire provoquant se promener sur ses traits.

—Dois-je vous remercier pour cet arrangement ? demanda-t-il un peu vivement et à voix basse, Est-ce vous qui m'avez condamné à me promener seul ?

—Il n'est pas nécessaire que vous vous promeniez seul, Major Sternfield. Voilà là-bas le malheureux capitaine Ashton avec deux Dames qui comblent son très-petit équipage. Allez le débarrasser d'un de ses charmants fardeaux.

—Fi donc ! répliqua-t-il avec un air de profonde contrariété : je ne reconnais pas Madame d'Aulnay aujourd'hui. Cependant vous m'avez puni. Je dois maintenant user de représailles, et vous infliger ma désagréable compagnie.

Joignant l'action aux paroles, il jeta les rênes à son domestique et sauta dans la voiture de Lucille.

—Vous devenez insupportablement impertinent ! se contenta de penser celle-ci qui était loin d'être mécontente de cet arrangement qu'elle avait prévu elle-même.

Quelques sourires et quelques chuchotements critiques accueillirent cette démarche du Major ; mais le militaire était l'idole des Dames, et, pour tout ce qu'il faisait, il était certain de rencontrer leur indulgence.

Un autre délai de cinq minutes survint, causé par un monsieur qui sortit de sa voiture déjà trop remplie pour sauter dans celle de Sternfield où il fit monter une des Dames que Lucille avait en vain signalée à la charité du mari d'Antoinette. Enfin, tout étant prêt, la cavalcade partit aux sons joyeux des clochettes.

—Maintenant, Madame d'Aulnay, demanda brusquement Sternfield après un silence de quelques instants, dites-le moi franchement : est-ce vous qui avez fait cet arrangement, ou Antoinette ?

—C'est moi.

—Et pourquoi, je vous le demande, pourquoi me séparer de ma femme quand j'ai tant de choses à lui dire, quand nous avons si peu de temps à rester ensemble ?

—Pour vous punir, Major Sternfield, d'avoir rempli avec tant de mauvaise foi mon message auprès du Colonel Evelyn.

—Quoi ! il est venu se plaindre, notre puissant, notre grave, notre révérend Colonel ! dit Sternfield en éclatant de rire.

—Non pas : ce n'est que par un pur hasard que j'ai découvert votre supercherie . . . Mais, grand Dieu ! est-ce que vous voulez nous faire casser le cou en irritant et maltraitant mes jolis chevaux à ce point ? Donnez-moi les rênes de suite, car je crois qu'il est dangereux de vous les confier quand vous êtes d'une humeur aussi maussade.

Sternfield obéit silencieusement, et pendant longtemps rien autre chose que de courtes monosyllabes s'échappa de ses lèvres.

De leur côté, le Colonel Evelyn et sa jolie compagne n'étaient pas aussi muets, et ce fut un grand bonheur, pour Antoinette du moins, de se trouver loin de la surveillance immédiate de son mari, car elle aurait eu plus tard à expier ses fautes et celles de Madame d'Aulnay.

Leur conversation, au début, ne roula que sur des banalités ; mais dès qu'ils furent sur le chemin de Lachine, le souvenir de leur mésaventure s'éleva tout-à-coup dans leur esprit. Une légère émotion passa sur le front du Colonel.

—Que nous l'avons échappé belle ! s'écria-t-il. Dites-moi, Mademoiselle de Mirecourt, quelles étaient vos pensées,—c'est-à-dire si vous étiez en état de vous en rendre compte,—pendant cette course effrayante qui aurait pu amener notre entière destruction ?

Il y eut une pause de timide réserve, car une confession de ce genre à un homme qui était presque un étranger pour elle l'embarrassait quelque peu ; mais enfin, moitié souriante, moitié sérieuse, elle répondit :

—Je pensais à la mort, et je tâchais de m'y préparer.

—C'est bien pensé et bien dit, répliqua-t-il avec gravité. Quoique, malheureusement pour moi, je ne professe pas la religion, ni en actions, ni en paroles, cependant lorsque je la rencontre chez d'autres, je sais la respecter.

--N'êtes-vous donc pas un vrai croyant, catholique, comme moi-même ? demanda-t-elle timidement.

—Mais, Mademoiselle de Mirecourt, dit-il en se retournant tout-à-coup vers elle—ce qui la fit rougir—comment ! vous connaissez tout ce qui me concerne, et cependant je suppose que le même charitable bavard qui vous a dit que j'étais un misanthrope, vous a aussi informé en même temps que, quoiqu'à peine mieux que l'infidèle, je suis né et j'ai été élevé dans la même religion que vous. Eh ! bien, je n'ai pas le droit de

me fâcher, car beaucoup de ce qu'on vous a dit n'est malheureusement que trop vrai. Ne vous méprenez pas, cependant. Quoique indifférent et entièrement négligent dans la pratique des préceptes et des devoirs de cette Eglise dont je suis et veux être toujours un des membres, je n'ai jamais poussé l'impiété jusqu'à douter, un seul instant, de la sagesse, de la miséricorde, et encore moins de l'existence de l'Être Suprême qui m'a créé : non, je ne suis pas athée, comme quelques-uns l'ont prétendu, mais simplement un mauvais catholique. Vous êtes effrayée de cet aveu, Mademoiselle de Mirecourt ? continua-t- en remarquant la vive émotion qui venait de se trahir sur les traits d'Antoinette.

La jeune fille ne songeait pas alors aux erreurs du militaire, mais bien aux siennes propres. Elle qui avait été élevée avec tant de soins, qui avait grandi dans les principes religieux, à qui un contact de quelques mois avec la vie frivole et agitée du monde avait suffi pour chasser de son cœur les sentiments les plus justes, elle se voyait engagée dans une voie tortueuse qui ne lui laissait aucune issue pour se soustraire à l'avenir de misère qui en serait inévitablement la suite.

Le Colonel répéta sa demande. Obligée de répondre, Antoinette eut assez de présence d'esprit pour dire :

—Est-ce que notre Divin Maître n'a pas dit : " Ne jugez pas autrement que vous voudriez être jugé vous-même ? "

Surpris et charmé de la singulière aptitude qu'Antoinette savait déployer dans ses réparties ; encouragé, d'ailleurs, par la sympathie qu'elle lui témoignait, à faire de nouvelles confidences, il continua :

—Et maintenant que je vous ai prouvé que je ne suis pas précisément un infidèle ni un athée, puis-je entreprendre de répondre à la seconde accusation : celle d'être un misanthrope, ainsi que vous me l'avez déclaré avec une franchise que j'apprécie d'autant plus qu'elle est plus rare chez votre sexe ?

Un sourire fut la seule réponse d'Antoinette ; mais le vif incarnat qu'Evelyn prenait un secret plaisir à surprendre monta de nouveau à sa figure. Ce fut assez.

Le Colonel se recueillit un instant ; puis, se retournant tout-à-coup vers elle et la regardant fixement, il commença :

—Dois-je ou ne dois-je pas vous faire connaître un peu l'histoire de ma vie ? Je ne pourrais sans cela, me justifier de l'imputation d'éviter et de détester votre sexe. Oui, je vais vous la dire ; mais remarquez bien que vous ne devez pas la répéter à Madame d'Aulnay ni à aucune autre Dame de sa trempe : je me repose sur vous, car je sais que vous ne pouvez vous rendre coupable de manquer à la parole donnée.

“ Je ne vous dirai pas que je n'ai jamais connu l'amour et les caresses d'une mère : ma vie perdue en fait assez preuve. Orphelin dès l'enfance, je n'ai conservé de cet âge si tendre d'autres souvenirs que ceux que m'ont laissés ma vie de collègue, un tuteur indifférent, un frère fier et altier plus vieux que moi. Bref, je parvins à l'âge viril sans soins. Mon frère ayant recueilli les propriétés de famille, je choisis la carrière des armes, et j'entrai dans la vie avec un cœur qui, malgré sa rude éducation, était capable de prodiguer un ardent retour à celle qui aurait gagné son amour.

Madame LEPROHON.

(A suivre.)



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra à ce Bureau jusqu'à JEUDI le 24ème JOUR DE FÉVRIER PROCHAIN, inclusivement, des soumissions cachetées adressées au soussigné avec la suscription "Soumission pour le Quai de l'Île Perrot," pour la construction d'un

QUAI A L'ÎLE PERROT,

COMTÉ DE VAUDREUIL, QUÉBEC.

suivant le plan et le devis que l'on pourra voir sur demande à partir de Jeudi, le 3 Février prochain, chez M. F. D. O. Turcotte, Vaudreuil, et au Département des Travaux Publics, Ottawa, où l'on pourra obtenir des formules de soumission imprimées.

Les soumissionnaires sont priés de faire un examen personnel de la nature des travaux à faire, ainsi que de la localité où ces travaux doivent être exécutés; ils sont aussi avertis qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit faite sur la formule imprimée qui sera fournie, et dont les blancs devront être convenablement remplis, et signée de leurs mains.

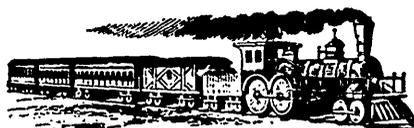
Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque *accepté, égal à cinq pour cent* du montant qui y est mentionné, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris. Il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEIL,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }
Ottawa, 31 Janvier 1887. }



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1886—ARRANGEMENTS D'HIVER - 1887

A partir de mai, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit :

LAISSERONT LA POINTE-LEVIS

Pour Halifax et St-Jean	8.00 A.M.
Pour la Rivière-du-Loup	11.25 P.M.
Pour la Rivière-du-Loup	5.25 P.M.

ARRIVERONT A LA POINTE-LEVIS

De Halifax et St-Jean	6.45 P.M.
De la Rivière-du-Loup.....	1.47 P.M.
De la Rivière-du-Loup.....	5.00 A.M.

Le char Palais qui part de Lévis, le mardi, le jeudi et le samedi, se rend directement à Halifax, et celui qui part le lundi, le mercredi et le vendredi se rend à St-Jean.

Tous les trains circulent sur l'étalon chronométrique de l'Est.

D. POTTINGER,

Surintendant en chef.



DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR.

ACTE à l'effet de modifier et refondre tels que modifiés les divers actes concernant la falsification des substances alimentaires et des drogues—1884.

Cet acte est maintenant en opération et ses dispositions sont mises en force.

Les manufacturiers et les vendeurs de substances alimentaires falsifiées sont sujet à des amendes élevées, sur conviction de contravention à la loi, et sont prévenues que plusieurs accusations ont été prouvées et amendes exigées.

Le public est prié de ne pas oublier que d'après les dispositions de cet Acte, les Conseils Municipaux peuvent nommer des Inspecteurs et obtenir les services du Chimiste-analyste officiel dans leur district moyennant la moitié des taux réglés par l'Acte, l'autre moitié étant payée par le Département du Revenu de l'Intérieur.

Toutes personnes peuvent bénéficier de la mise en opération de cet Acte, et des services du Chimiste-analyste, en se conformant aux dispositions de cet Acte.

Ottawa, novembre 1886.

EDWARD MIALI,
Commissaire du Revenu de l'Intérieur.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC.

1886—HIVER—1887

HEURES

DE	POUR	DÉPART	ARRIVÉE
Montréal.....	Québec.....	10.15 p.m.	7.00 a.m.
“.....	“.....	8.10 a.m.	1.55 p.m.
Québec.....	Montréal.....	8.30 p.m.	6.00 a.m.
“.....	“.....	2.00 p.m.	8.40 p.m.
Montréal.....	Portland.....	10.15 p.m.	12.05 p.m.
“.....	Island Pond.....	3.15 p.m.	9.30 p.m.
“.....	Toronto.....	1.00 p.m.	6.30 p.m.
“.....	“.....	8.55 a.m.	10.40 p.m.
“.....	“.....	8.55 p.m.	8.55 a.m.
“.....	St. Jean.....	4.30 p.m.	5.30 p.m.
“.....	“.....	4.20 p.m.	5.20 a.m.
“.....	“.....	8.30 a.m.	9.20 a.m.
“.....	“.....	8.30 p.m.	9.20 p.m.
“.....	Lake Champlain Junction.....	4.00 p.m.	6.25 p.m.
“.....	Ottawa.....	8.50 a.m.	12.20 p.m.
“.....	“.....	4.40 p.m.	8.00 p.m.

CHARS PALAIS ET CHARS DORTOIRS

DANS TOUTES LES DIRECTIONS.

La ligne la plus avantageuse dans toutes les parties du pays

PASSAGES AU PLUS BAS PRIX POUR TOUS LES POINTS
DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE.

Agents dans toutes les villes du Canada

J. HICKSON, *Gérant-général* }
W. WALNRIGHT, *Ass.-gérant* } MONTRÉAL.

STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au bureau de l'imprimeur de la Reine, Ottawa.

B. CHAMBERLIN,

OTTAWA, 5 Janvier 1887.

Imprimeur de la Reine.

PROVINCE DU CANADA

Statuts Refondus H. C.....	\$ 3	c. 25	Code Civil	\$ 1	c. 00
" " B. C.....	2	25	Lois Criminelles on 1 vol.....	1	80
Code de Procédure Civil.....	1	50	Ordres en Conseil, n 1874.....	1	25

PUISSANCE DU CANADA

Vic.		\$	c.	Vic.		\$	c.
32&33	Statuts de 1869.....	1	50	42	Statuts de 1879, Vol. I.....	1	25
33	" 1870.....	0	80	" " Vol. II.....	0	40	
34	" 1871.....	0	80	" " Vols. I, II..	1	50	
35	" 1872.....	2	00	" 1880, Vol. I.....	1	25	
36	" 1873.....	1	60	" " Vol. II.....	0	50	
37	" 1874.....	1	43	" " Vols. I, II..	1	60	
38	" 1875, Vol. I.....	1	50	44	" 1881, Vol. I.....	0	80
" " " Vol. II.....	0	80	" " " Vol. II.....	0	60		
39	" 1876, Vol. I.....	0	50	" " " Vols. I, II..	1	25	
" " " Vol. II.....	0	80	45	" 1882, Vol. I.....	1	00	
" " " Vols I, II..	1	50	" " " Vol. II.....	1	00		
40	" 1877, Vol. I.....	1	00	" " " Vols. I, II..	2	00	
" " " Vol. II.....	0	60	46	" 1883, Vol. I.....	1	60	
" " " vols. I, II..	1	50	" " " Vol. II.....	0	60		
41	" 1878, Vol. I.....	0	80	" " " Vols. I, II..	2	00	
" " " Vol. II.....	0	35	" 1884, Vols. I, II..	2	00		
" " " Vols. I, II..	1	00	" 1885, vol. I.....	1	50		
				" 1886, Vol. I.....	1	50	